



RAPPORT D'ACTIVITE

2024



 Udapei 62
Les Papillons Blancs



Consultez le site internet Udapei 62



Ce mot d'accueil a un goût particulier car c'est mon premier en tant que Président de notre union départementale.

J'ai pu compter sur l'appui bienveillant des autres présidents ce qui m'a fortement facilité la tâche.

En 2024, notre force collective s'est encore mobilisée pour le Ségur pour tous et la qualité de l'accompagnement. Les Apei du Pas-de-Calais étaient fortement présentes sur les 8 opérations escargots et barrages filtrants en région, lorsqu'ils n'en étaient pas les organisateurs ! Au total, plus de 2000 personnes et 650 véhicules présents auprès de la population pour la sensibiliser aux problématiques de notre secteur.

Le Ségur pour tous a fini par être officialisé, et même si à l'heure où j'écris, son financement complet reste à confirmer, nous pouvons être soulagés de cette justice enfin rendue aux professionnels du secteur.

Dans un contexte général plus que morose, je tiens à souligner qu'en 2024, le dynamisme de l'Udapei, à l'écoute des propositions et attentes des Apei permet la concrétisation de nos projets : projet européen Erasmus en Espagne sur le thème du travail adapté et du milieu ordinaire, implication active au sein de la Communauté C360 du 62, portage d'un tout nouveau poste de référent Communication alternative améliorée, participation au projet Cap parents régional porté par l'Ud59...

Les 200 participants à notre Journée Départementale « les faits papillons » ont pu vivre l'expérience de la force et de la dynamique de notre réseau. L'exposition des 35 œuvres réalisées pour le concours artistique en est aussi une preuve.

Dans le contexte particulièrement perturbé que nous connaissons, l'Udapei 62 doit plus que jamais jouer son double-rôle **de fédérateur et représentant du mouvement parental** au sein du réseau départemental.

Ainsi, elle continue de représenter les Apei dans le pilotage de dispositifs récemment créés pour **renforcer le lien entre le secteur médicosocial et le droit commun** : Plateformes de Répit Aidants, projets Attente Active, DEA 62, C360 du Pas-de-Calais, référents Communication Alternative améliorée, facilitateurs.. pour que ces dispositifs et outils viennent renforcer l'offre d'accompagnement aux personnes.

Dans son **rôle de gestionnaire**, l'Udapei 62 et les 2 MAS sont pleinement intégrées au sein du dispositif Réponse Accompagnée pour tous, pour contribuer, autant que faire se peut, à l'accueil des situations d'urgence ou situations complexes.

LA MAS de Croisilles initie un projet de jardin, tiers-lieu local de permaculture ouvert sur le voisinage, ainsi qu'un projet de cuisine centrale sur le territoire intercommunal. La MAS d'Eperlecques, quant à elle, a décroché un prix National Unapei/ GMF, accompagné la candidature d'un résident pour porter de flamme olympique tout en travaillant sur un projet d'extension de l'accueil de jour...

Toutefois, les tensions RH pèsent plus que jamais sur nos 2 établissements.

Le Conseil d'Administration, soucieux de valoriser les professionnels présents, toujours motivés et vaillants, a pérennisé les primes de pied-levé, renforcé la prime de présence annuelle...

Toujours est-il que la situation reste inquiétante puisque pour la troisième année de suite, les budgets des MAS sont déficitaires. A l'heure de la réactualisation de notre contrat CPOM, il est largement temps de poser à l'ARS la question cruciale de la sous-dotation historique et structurelle de ces 2 établissements. Avec un écart de l'ordre de 7 à 9.5% par rapport aux moyennes nationales, l'association, en responsabilité, peut-elle accepter de continuer ainsi, sans mettre en danger les salariés (le manque de moyens a un impact direct sur le nombre d'encadrants) et la qualité de l'accompagnement des résidents ?

Un grand merci aux Président (e)s, Directeurs(rices) Généraux(ales) des Apei et leurs équipes pour leur confiance et leur implication, qui nous permettent de poursuivre cette action.

André Bonnier
Président Udapei 62

Binh Dô-Coulot
Directrice Générale Udapei 62

SOMMAIRE

5 Gouvernance associative

7 Fonction fédérative

26 Fonction-support du siège
associatif

34 Fonction gestionnaire

Concours

« Protégeons la planète »

5 « coups de cœur »

- SAJ Bully les Mines "LE TEMPS DES FLEURS" Apei de Lens et environs vidéo
- IME L'ENVOL HENIN "le groupe ressource" Apei de Hénin-Carvin - vidéo
- ESAT de Montigny en Gohelle Apei de Hénin-Carvin - sculpture
- ESAT les Piérides Apei de Saint Omer - jeu de société
- MAS le Domaine des Berges de la Sensée Udapei 62 – sculpture



 Udapei 62
Les Papillons Blancs

Partie I

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Instances statutaires de l'Udapei 62



L'Udapei 62 a tenu son **Assemblée générale**, le 25 juin 2024, à la Maison d'Accueil Spécialisée « Le Domaine de Rachel » située à Eperlecques sur le thème « le sport pour tous, le sport partout ».

Cette Assemblée Générale a été ponctuée par un film : « *Une année avec les Apei 62* », par des focus (communauté 360 du Pas-de-Calais, prix Unapei GMF, obtenu par la MAS d'Eperlecques : challenge Capso 2024) et deux vidéos :

- Accès au sport pour tous, accessibilité, visibilité » MAS le Domaine de Rachel
- Ouverture des JO en Chœur – avril 2024. La MAS de Croisilles au sein d'un collectif ESMS sur le Sud Arrageois

Le **Conseil d'administration** s'est réuni 4 fois en 2024 :

- > Le 6 février au siège de l'Udapei 62
- > Le 16 avril au siège du GAM
- > Le 7 octobre au siège de l'Udapei 62
- > Le 25 juin 2024 à la MAS d'Eperlecques
- > Le 10 décembre à l'IME au siège de l'Udapei 62
- >

Le Bureau s'est réuni 3 fois en 2024 :

- > Le 19 mars 2025
- > Le 28 mai 2025
- > Le 17 septembre 2025

Ces rencontres statutaires visent à assurer l'administration de l'association Udapei 62 dans sa mission d'Union des Apei 62, et également dans son rôle de gestionnaire d'établissements. Elles sont également des lieux d'entraide, de concertation et d'échange, des instances de débat et de décision en présence des représentants des Apei 62.

MODIFICATION DES STATUTS DE L'Udapei 62

L'assemblée générale de l'Udapei 62 a validé le changement de statuts et plus particulièrement le Chapitre II : Bureau Article 15 : composition du Bureau :

Auparavant, le président de l'Udapei 62 était obligatoirement choisi parmi les présidents d'Associations ou Groupements ayant voix délibérative.

Suite au changement statutaire : Modification : Le Président de l'Udapei 62 est obligatoirement choisi **parmi les 24 membres de son Conseil d'Administration**,



Partie II

FONCTION FEDERATIVE

Animation fédérative départementale des Apei

POURSUITE DE LA MOBILISATION AUTOUR DU SEGUR DE LA SANTE

Séjour pour tous : suite des actions du collectif régional inter-réseaux : le COMEDH



Tout au long de l'année 2024, l'Udapei 62 a poursuivi sa mobilisation très activement au sein du Collectif des Métiers de l'Humain en Danger (COMEDH) mais aussi via NEXEM, pour revendiquer la prime Ségur pour tous et une qualité de l'accompagnement des personnes vulnérables.

En mai 2024, le COMEDH a organisé une mobilisation régionale sous forme de barrages filtrants et « opérations escargots » dans les principales villes en région.

Bilan de la mobilisation : 8 opérations menées en région à Arras (2 sites), Béthune, Boulogne, Calais, Lens, St Omer et Lille

Au total : 2000 personnes et 650 véhicules utilisés

Une couverture presse (nationale, régionale et locale) et télévision importante : BFM Grand Lille, France 3, Weo TV...



Les revendications du secteur, dont celles initiées par le COMEDH Hdf, ont été entendues par l'Etat, qui a annoncé en juillet 2024, l'extension de l'octroi de la prime Ségur à l'ensemble des professionnels du médico-social.

Néanmoins, l'Udapei 62 a continué à se mobiliser :

- Pour le financement complet du Ségur pour tous par l'Etat et les Conseil Départementaux : conférence de presse du COMEHD le 15 novembre 2025 à Lille, en présence du Sénateur Patrick Kanner + courrier à Charlotte Parmentier, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées (décembre 2024)
- Sur les travaux des têtes de réseau (Nexem, Uriopss, Unapei) pour une Convention Collective Unique et Etendue, tenant compte de la réalité des métiers du social et médico-social et des besoins des publics accompagnés.

JOURNEE DEPARTEMENTALE BI ANNUELLE DE l'Udapei 62

Mardi 17 octobre, s'est tenue la Journée départementale Udapei 62 "Les faits papillons, à l'assaut de la RSO !" au Arena Stade Couvert de Liévin. Animée par Jean Michel Lobry, cette journée a rassemblé 300 personnes (administrateurs bénévoles, personnes accompagnées, salariés, partenaires). Elle qui a permis l'information, la découverte, la mise en débat sur la **responsabilité sociétale des organisations**, dans le contexte social et médico-social.



Cette journée a été marquée par :

- La contribution active et engagée du réseau des Apei du 62, avec un groupe de pilotage de 20 personnes dont la moitié de personnes accompagnées, Ambassadrices de la journée, dans sa préparation et son déroulement le jour J.
- Les témoignages des personnes concernées permettant la mise en valeur d'actions déjà menées et d'identifier les leviers pour la suite.
- Les conférences et interventions, pensées comme « accessibles à tous », co-construites avec les ambassadeurs du Cerdd, l'IRTS Hdf, la CRESS Hdf, les shifters du Shift Project
- L'animation qualitative et un programme interactif : ateliers Développement durable avec les Apei pendant la pause méridienne, vélos rechargeurs de téléphone, terrasse « zen » diffusant en direct et en simultanée les conférences e tables-rondes..
- L'organisation du **Concours artistique « Protège la planète »**, lancé au printemps par le Groupe de pilotage, pour une remise des prix lors de la Journée. Ce concours a mobilisé toutes les Apei, pour la candidature finale de 35 œuvres (dessins, sculptures, poèmes, vidéos...)

SEMINAIRE DES PRESIDENTS ET DIRECTEURS GENERAUX DES Apei 62

Ce séminaire annuel a réuni les Présidents, des administrateurs et l'ensemble des Directeurs Généraux de Apei du Pas-de-Calais pour une journée de réflexion et de prise de recul en commun.

- Quelle marge de manœuvre pour la gouvernance et la dirigeance des associations aujourd'hui ?
- Comment cultiver le pouvoir d'agir des familles et des personnes accompagnées ?
- Comment stimuler et accompagner les initiatives et la créativité des équipes...



SEMINAIRE Présidents / Directeurs Généraux Apei 62

LUNDI 2 décembre 2024
9H30 - 16h30

La Maison Rouge
374 Route Nationale
62290 NŒUX-LES-MINES

la Maison Rouge HOTEL***

*Respirer, pour s'inspirer :
cultivons nos pouvoirs d'agir*



Intervenant :
Bertrand Hangenmüller

COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE DE L'Udapei 62 »

Cette commission renommée « Vie Associative » fonctionne dans la perspective de traiter non seulement des opérations d'appel à la générosité publique (brioche, collecte), mais plus largement, de l'animation interne du bénévolat au sein des Apei 62.

La Commission a ainsi travaillé sur un questionnaire permettant de faire un état des lieux et besoins pour renforcer et poursuivre la Vie associative dans les Apei du Pas-de-Calais.

- Préparation campagne opération Brioches : courrier à Monsieur Luc GATEAU, Président de l'Unapei pour décalage de la date de l'opération nationale 2024
- Création d'un nouveau logo/slogan commun pour les opérations menées dans le cadre de la Vie associative, en lien avec les chargés de communication des Apei



- Ballons pour l'opération brioches



- Visites et Zoom sur les Services associatifs des Apei 62 :
 - ❖ La Mascotte pour l'Apei de Lens et environs
 - ❖ La Passerelle pour l'Apei d'Hénin/Carvin

Soirée des bénévoles et des collecteurs

En 2024, la soirée annuelle des bénévoles et des collecteurs, a été organisée par l'Afapei de Calais le 27 septembre 2025. Cette soirée, qui a eu lieu au CAJ les Mésanges a réuni plus de 80 personnes. Elle a permis d'échanger sur les résultats des opérations d'appels à la générosité publique.

Cette soirée est surtout un moment de convivialité qui donne l'occasion d'échanger entre bénévoles et de valoriser leur place au sein des Apei 62.

Nous tenons à remercier l'Afapei de Calais pour son excellent accueil ainsi que les bénévoles et collecteurs pour leur engagement au sein de leurs associations.



COMMISSION Départementale « FALC »

Depuis juin 2024, l'Udapei 62 anime une commission FALC, avec les référents FALC des Apei. Cette commission s'est réunie 3 fois en 2024.

Elle a pour objectifs :

- Des temps de rencontres, d'échanges de pratiques pour les « personnes- ressources » FALC des Apei
- Le partage de ressources, de documents, de supports et d'outils FALC
- La possibilité de création d'outils communs fonction des demandes des participants
- La formalisation d'un collectif « ressource » mobilisable pour la relecture de documents en FALC, suivant la grille d'évaluation Unapei.

Après quelques mois de fonctionnement et de mise en place, l'objectif principal, pour 2025, est de renforcer la légitimité de cette Commission en y intégrant des personnes accompagnées **référentes FALC issues du réseau des Apei, dans l'esprit du label FALC.**

JOURNEE « DISPOSITIFS ENFANCE »

Cette année, l'Udapei 62, sur proposition du groupe des Directions Pôles Enfance, a proposé une Journée thématique portant sur les enjeux du passage en dispositif pour les Etablissements Enfance. Cette journée, destinées aux administrateurs, directions générales et directions d'établissement, a rassemblé une 40 personnes à l'Afapei du calaisis.

Après une présentation du contexte et de l'évolution du cadre législatif, Paolo ZAMBON (Directeur DAME, Adapei 28) et Fanny WOOD (Directrice DAME Apei Roubaix-Tourcoing) nous ont présenté leur évolution d'offre de service.

Ce fut l'occasion pour chacun de se questionner, de partager et de s'inspirer des modèles présentés pour se projeter autrement vers un fonctionnement en dispositif.

Animation de réseau et suivi des orientations du mouvement parental

Articulation avec Unapei « TETE DE RESEAU »



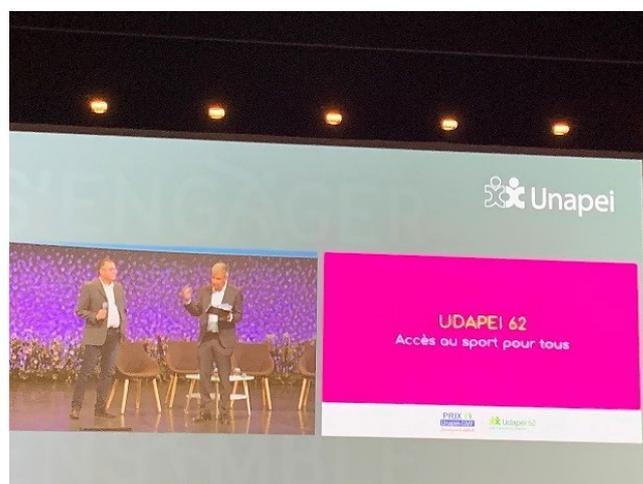
Congrès annuel



Comme chaque année, l'équipe « fédération » de l'Udapei 62 a participé au **Congrès de l'Unapei** en juin 2024 à Tours autour de la thématique « s'engager pour le vivre ensemble – le défi des situations complexes ».

A l'occasion de ce Congrès annuel, l'Udapei 62 a organisé sa **Soirée départementale, qui réunit les congressistes du Pas-de-Calais**. Plus de 130 participants étaient réunis pour une soirée pleine de bonne humeur ; une façon bien nordiste d'entretenir les relations au sein du réseau.

Enfin, l'Udapei 62 a pu mettre en avant sa fonction gestionnaire au niveau national, puisqu'elle s'est vue remettre le prix GMF pour le projet « courses CAPSO » de la MAS d'Eperlecques.



Participation aux instances et à la vie du réseau national Unapei

La Directrice Générale de l'Udapei 62 participe au **Groupe national des Directeurs Généraux**. Elle participe à ce titre au Séminaire prospectif annuel du Conseil d'Administration. Elle a également participé aux Universités des Directeurs Généraux et Présidents en novembre.

Le Conseil d'Administration de l'Udapei 62 interpelle régulièrement le Président de la tête de réseau pour partager des positions concernant l'actualité du secteur du Handicap.

En 2024, l'Udapei 62 a été invitée par l'Unapei à participer aux travaux **d'Origami**, démarche nationale destinée à répondre aux enjeux du réseau d'aujourd'hui.

Enfin, le 12 avril, **Luc Gateau, Président de l'Unapei, organisait, en lien étroit avec l'Udapei 62, une rencontre conviviale avec les Présidents et Directeurs Généraux des Apei du Pas-de-Calais** à Béthune, en présence également de Mme Cerisier, Présidentes de l'Unapei Hdf. .

Articulation avec l'Unapei Hauts-de-France



Le Président de l'Udapei 62 est vice-président de l'Unapei Hauts-de-France. A ce titre, il participe aux Bureaux et Conseils d'Administration de l'Unapei Hauts-de-France.

Rencontres régulières d'échanges d'actualités et d'informations entre les Directions de l'Udapei 62 et de l'Unapei Hauts-de-France.

L'Udapei 62 participe aux travaux des Commissions suivantes :

- **Commission « Cap pour Tous » Commission Expression des Personnes en situation de handicap « Cap pour tous »** (*Administrateur référent : J. Cathy Animateur Jean Desbonnet*)



Réunit des membres de l'association Nous aussi, des présidents de Conseils à la vie Sociale, les membres de groupe d'auto-représentants.

- **Commission Santé**

- **Commission Vie Affective et Sexuelle – Parentalité** (*Administratrice référente : Marie-Josèphe Cerisier*)

- Proposition d'une Charte VIAS
- Recense et diffuse les Bonnes pratiques, évalue les risques en matière de VIASP et formule des propositions afin de renforcer la prévention, la formation, la sensibilisation et l'accompagnement

- **Commission CCR** (*Président : Eric Carlier*)

Organisation de carrefours proposés aux personnes accompagnées - parents- professionnels autour de thèmes de préoccupation et d'actions communs.

En 2024, ces rencontres ont repris avec une nouvelle appellation : « Journée rencontre et partage régionale (CCR) »



Journée rencontre et partage régionale (CCR)
sur le thème :

INTIMITÉ
On a des trucs à se dire

Samedi 13 avril 2024 à partir de 9h

La rencontre a été organisée conjointement par l'Apei de Lens et environs et l'Apei de l'arrondissement de Béthune. Elle a eu lieu le 13 Avril 2024 sur le thème « Intimité, on a des trucs à se dire » à l'ESAT CEDATRA de Ruitz.

130 personnes ont participé à cet événement, en présence de Luc Gateau, Président de l'Unapei qui avait fait le déplacement.



- L'Udapei 62 entretient un lien régulier avec l'association **Nous Aussi**, association d'auto-représentants issue du réseau Unapei.

Articulation avec l'Udapei 59



L'Udapei 59 et l'Udapei 62 se rencontrent régulièrement pour échanger sur des travaux communs.

En 2024, les sujets de coopération ont été les suivants :

- **Projet « Ma Santé 2.0 » : le groupe d'échange de pratique "GEP Santé"** animé par l'Udapei 59
L'Udapei 62 a contribué à la participation des Apei du Pas-de-Calais sur le projet "Ma Santé 2.0". Elle poursuit son engagement pour soutenir l'accès au soin des personnes en situation de handicap et le développement d'actions dans le domaine de la santé en participant activement au Groupe d'Échange de Pratiques santé qui est animé par l'Udapei59.
- A l'initiative des directions des FAM/ MAS des Apei 62, un **Groupe d'échange interdépartemental a été proposé aux directions FAM/MAS** des Apei 59. Co-animé par les Unions 59 et 62, ce groupe s'est réuni 2 fois en 2024 et se poursuivra à l'avenir.
Le partage d'expériences a porté sur : l'autodétermination pour les résidents, la communication alternative améliorée, la gestion des refus/ recueil de consentement dans le secteur de la santé/soins et la vie quotidienne, la citoyenneté, la vie intime, affective et sexuelle
- Une coopération pour un dossier de candidatures à l'AMI ARS Hdf « **Cap parents** » en novembre 2024. Le dossier est porté par l'Udapei 59. L'Udapei 62 a participé aux travaux préparatoires et s'est proposé comme chef de file pour le Pas-de-Calais ; elle a mobilisé l'engagement formalisé de La Vie Active, l'EPDAHAA, les PEP 62, les associations Cazin Perrochaud, et Gamins exceptionnels.
- Le lien à entretenir entre les 2 Directions Générales et les 2 Présidents

Fonction de tête de réseau et de représentation des intérêts des personnes handicapées et de leurs familles

CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie)



En 2024, le Président de l'Udapei 62 a siégé à la CRSA dans le collège des représentants des usagers au titre du CDCA ; il a participé aux différents travaux des commissions usagers, médico-sociales. Depuis le renouvellement partiel de cette instance en novembre 2024, c'est la Directrice Générale qui y siège.

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

L'Udapei 62, via sa Directrice Générale, siège au titre des représentants des personnes handicapées, de leurs familles et des proches aidants.

Suite au renouvellement des membres de la CDCA, le poste de titulaire est occupé depuis octobre 2024 par le Président de l'Udapei 62, la directrice générale occupant le poste de suppléant.

Conseil Territorial de Santé du Pas-de-Calais



Le CTS participe à la réalisation du diagnostic territorial pour identifier les besoins sanitaires, sociaux et médico sociaux de la population. Il contribue à l'élaboration, la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du plan régional de santé. Il participe à l'évaluation et au respect de ce droit des usagers. Il veille aux démarches locales de santé fondées sur la participation des habitants.

L'Udapei 62, représentée par sa Directrice Générale, siège au Bureau, à la commission plénière du CTS, ainsi qu'à la commission territoriale de santé mentale (CTSM).

Conseil Départemental du Pas-de-Calais



En tant que tête de réseau, l'Udapei 62 est mobilisée, au titre de représentantes des Apei du département sur les principales instances départementales et groupes de travail thématiques relatifs à l'autonomie et au Handicap.

Elle est invitée à la réunion des têtes de réseau de préparation de la rencontre annuelle avec l'ensemble des ESMS du Pas-de-Calais.

En lien avec la MDPH



Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

L'Udapei 62 est membre de la CDAPH à travers ses membres désignés, représentants du mouvement parental.

Commission Exécutive de la MDPH (COMEX)

L'Udapei 62 siège à la COMEX, organe qui assure le fonctionnement effectif de la MDPH. Elle vote le budget et suit son exécution. Elle a également la responsabilité d'organiser et de faire fonctionner la CDAPH. Celle-ci s'est réunie trois fois en 2023.

Comité Inter Associatif (CIA)

L'Udapei 62 a participé aux travaux du Comité Inter Associatif (CIA) composé, des associations du secteur du handicap adhérant à la charte. Ce comité s'inscrit dans une dynamique collective et il est force de propositions.

Ce Comité rencontre tous les trimestres l'équipe de direction de la MDPH, pour aborder les questions et problématiques liées à l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et au fonctionnement de la MDPH.

Réponse Accompagnée pour tous (RAPT)

L'Udapei 62 représente le mouvement parental (personnes accompagnées et Organisme gestionnaire) dans les instances liées à ce dispositif départemental, pilotée par l'ARS, le CD62 et la MDPH.

EDUCATION NATIONALE



L'Udapei 62 siège au Comité de pilotage départemental de l'école inclusive, co-piloté par l'Education Nationale, l'ARS HdF et le Conseil départemental 62.

Depuis 2 ans, le Comité de pilotage départemental de l'école inclusive organise une journée « inter métiers » en partenariat avec un acteur médico-social.

L'Udapei 62 a participé à l'édition 2024, co-organisée avec La Vie Active sur le thème de l'hybridation.

Pour l'édition 2025, ceux sont les Apei 62 qui ont été sollicitées. Un copil d'organisation a été initié dès septembre 2024 co-animé par l'Inspection d'académie et l'Udapei 62.

CONVENTION AVEC LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE NATIONALE

Après une phase de cadrage avec les Apei du 62, l'Udapei 62 a signé une convention de partenariat avec les services de la Police nationale, relative à l'accessibilité du service public de la Police nationale aux personnes en situation de handicap intellectuel.

Cette signature a été l'occasion d'une rencontre départementale avec les dirigeants des commissariats d'arrondissement, pour présenter les spécificités du public et identifier les marges de progrès, en s'appuyant sur l'exemple de coopération actions existantes (commissariat de Lens).

Le portage et la conduite de dispositifs et de projets au titre des Apei du 62 et au bénéfice des acteurs et personnes accompagnées

LA COMMUNAUTE 360 DU PAS-DE-CALAIS



L'Udapei 62 a participé à la genèse du dispositif C360 et à sa structuration, laquelle a abouti à sa création sous forme associative en septembre 2023.

L'Udapei 62 siège au Conseil d'administration de l'association C360 du Pas-de-Calais en tant que membre de droit.

Elle porte également les postes de Coordinateur de la C360 et de secrétaire administrative (0.5ETP)

Enfin, les subventions et crédits non reconductibles de la C360 transitent par l'Udapei 62 avant reversement complet.

Cette organisation est régie par une convention spécifique (mise à disposition de 2 salariés et gestion des crédits ARS).

La Directrice Générale de l'Udapei 62, dans sa fonction d'administratrice, a participé aux activements aux travaux suivants :

- Groupe de travail « Articulation avec les acteurs de la RAPT (MDA et MDPH)
- Processus de négociation d'un soutien financier du CD62 au fonctionnement de la C360 et mise en place d'une convention pluriannuelle avec le CD62.

L'association C360 du Pas-de-Calais en 2024

L'équipe est composée de 5 personnes : un coordinateur, 3 conseillères parcours et une secrétaire administrative.

La Communauté 360 du Pas-de-Calais a été saisie à hauteur de 244 situations de personnes (plus du double par rapport à l'année 2023).

L'équipe a repris la tenue de la ligne verte 0800 360 360

Elle a développé des partenariats solides avec les acteurs du médico-social, du social, du sanitaire et du droit commun, au niveau local et départemental par ses actions de représentation et de présentation du dispositif

Elle est parvenue à mettre en œuvre l'articulation du dispositif avec la MDPH et la démarche RAPT

Le CA a accueilli de nouveaux membres en 2024 : l'ADAE 62 (membre actif) et le DAC Passerelle (membre associé).

LE DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNE 62 (DEA 62)



L'Udapei 62 a participé à la genèse du dispositif en 2020. Elle en est l'un des 5 co-pilotes, avec La Vie Active (mandataire), l'EPDAHAA, APF France-Handicap et l'UGECAM Hdf. Elle participe au Comité stratégique (3 réunions par an), ainsi qu'au Comité de gestion lorsque nécessaire.

A ce titre, l'Udapei 62 emploie 2 postes de référents Emploi Accompagné qu'elle met à disposition du DEA62.

Un 3^{ème} poste a été créé en décembre 2024 (prise de poste janvier 2025).

Elle participe activement aux réunions organisées par les partenaires et financeurs tout au long de l'année : Comité de pilotage régional ARS, dialogue de gestion, réunion DRETS/DDETS...

Le DEA 62 en 2024

Les chiffres-clés :

- **242** personnes accompagnées

-**3678** entretiens réalisés par les référents emploi accompagné

-**404** interventions en entreprises

L'activité du Dispositif Emploi Accompagné (DEA) a été à la fois dense et déterminante, avec des référents accompagnant les personnes en situation de handicap dans leurs problématiques quotidiennes, tout en renforçant les collaborations avec des partenaires clés comme les Missions Locales, SAVS, SAMO...

Cette approche fondamentale se poursuit avec des passerelles toujours plus nombreuses entre les acteurs du secteur médico-social et du monde de l'emploi.

Dans un contexte où l'accès à l'emploi demeure un levier essentiel pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, le DEA a amplifié sa présence sur les forums et salons dédiés à l'emploi, tout en consolidant les partenariats avec les acteurs du territoire.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs de la loi pour le plein emploi, qui vise à réduire le chômage et à favoriser une inclusion plus large, notamment des publics éloignés du marché de l'emploi.

LA PARTICIPATION DU DISPOSITIF « REFERENT COMMUNICATION ALTERNATIVE AMELIOREE » POUR LE PAS-DE-CALAIS

En Avril 2024, l'ARS a lancé un Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'un réseau de 7 référents en Communication alternative améliorée (CAA) sur la région, dont 2 pour le Pas-de-Calais.

Il s'agit pour ces référents d'accompagner la dynamique de CAA au sein des établissements, mais aussi sur les territoires (familles, aidants, acteurs locaux) pour rendre la démarche plus pérenne, former les professionnels les aidants et optimiser l'utilisation des outils traditionnels et numériques.

L'Udapei 62 a candidaté avec La Vie Active pour porter le poste sur le territoire Est (Artois- Ternois – bassin minier). L'Udapei 62 a été sélectionnée.

Elle s'est rapprochée de l'association Cazin-Perrochaud, porteur du poste de référent territoire Littoral, pour une collaboration et une cohérence à l'échelle départementale.

Le recrutement a été lancé en septembre 2024. La référente recrutée a pris ses fonctions en janvier 2025.

L'INSCRIPTION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES



- ✓ L'Udapei 62 siège au Conseil d'administration des associations suivantes : CREAI Hdf, URIOPSS Hdf. Udaf 62, AGAP formation, Decalquo, Autisme Ressources Hdf, Association Ressources Polyhandicap (Arp Hdf), « Gamins exceptionnels ».
- ✓ Les actualités marquantes sur ce volet :
 - **Autisme ressources** : l'Udapei 62 siège au Bureau et y assure la fonction de secrétaire-adjoint.
Implication dans les travaux sur la Communication (campagne 100 sans solutions) ; organisation de la journée régionale 2024
 - **l'Association Ressources Polyhandicap** (Arp Hdf) : l'Udapei 62 siège au Bureau et y assure la fonction de trésorier-adjoint.
Implication dans les travaux sur le réseau national des centres ressources Polyhandicap ; négociation avec l'ARS Hdf pour la création d'un poste de Chargé de mission Polyhandicap en région ; mise en œuvre du réseau des référents Communication alternative améliorée (CAA)
 - **Gamins exceptionnels** : l'Udapei 62 dans ses fonctions d'administrateurs assure le suivi des questions RH et le suivi des négociations avec les financeurs CAF et CD62
 - **Agap Formation** : l'Udapei 62 a participé au Groupe de travail prospectif sur l'activité
 - **Udaf 62** : rencontre avec la Direction Générale et le Président pour partage d'actualités et coopération renforcée
 - **GEAC 62** : l'Udapei 62 assure la mission de gestion RH, comptable et financière (dans le cadre d'une convention financière)
- ✓ En 2024, l'Udapei 62 adhère et soutient une nouvelle association « ANDIME (Association Nationale des Dispositifs Inclusifs Médico- Educatifs) créée en 2023. Elle a participé à la première journée nationale a eu lieu le 28 Mars 2023.
- ✓ L'Udapei 62 est porteur du **mandat CGPME/Nexem de Conseiller prudhommal au Conseil des Prudhommes de Lens**. La Directrice Générale de l'Udapei 62 représente le mouvement parental et le secteur médicosocial dans le collège employeurs « Activités diverses ». Depuis 2024, elle assure la Présidence de sa section et siège au Bureau du CPH de Lens.
- ✓ En tant que mandataire Nexem, l'Udapei 62 est membre de la Délégation régionale Hauts-de-France, l'Udapei 62 participe aux réunions régionales Nexem. Elle a également participé à la Conférence nationale des régions de Lille en mai 2024 et à la Mêlée de Reims en octobre 2024.

Animation et appui technique des Apei et portage de projets communs

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) : ACCOMPAGNEMENT MUTUALISE



Depuis 2020, l'Udapei 62, en collaboration avec les Apei du Pas-de-Calais, a engagé une démarche de mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Cette initiative repose sur la mutualisation de la fonction de Délégué à la Protection des Données (DPO), assurée par le cabinet Extern DPO.

En 2024, 3 Comités de Pilotage, réunissant le DPO et les référents RGPD de chaque association, ont été organisés afin de faciliter le suivi de la mise en conformité, tout en favorisant le partage d'outils et d'expériences.

Les principaux axes de travail pour l'Udapei 62 en 2024 ont été les suivants :

- **L'intégration d'indicateurs de conformité** dans le registre des traitements, afin de renforcer le suivi des actions de mise en conformité et de garantir la traçabilité des traitements de données.
- **Le suivi du projet ESMS Numérique** incluant la création de la procédure d'auto-homologation des dispositifs numériques utilisés dans nos établissements.
- **La réalisation d'audits sur les dispositifs de vidéo-surveillance** dans le cadre de l'évaluation des traitements de données sensibles et de la conformité aux normes RGPD.
- **Le recueil des besoins spécifiques concernant les contenus de sensibilisation à la démarche RGPD** en vue de créer des supports adaptés pour sensibiliser et former les professionnels aux enjeux de la protection des données.

REPONSE COLLECTIVE A L'APPEL A PROJETS ESMS NUMERIQUE CNSA

Les 5 Associations du réseau Apei utilisant le logiciel de Dossier Usager d'Evolutare se sont regroupées pour répondre en 2022 à l'Appel à projets de la CNSA portant sur le numérique en santé (interopérabilité du volet médical du dossier usager).

Ce projet, porté par l'Udapei 62 a été sélectionné ; il se déploie en 2023/2024, sous la coordination du cabinet Humane Projet.

En 2024, le projet a finalisé son développement pour se clôturer en septembre lors d'un Comité de pilotage final en présence de l'ARS Hdf et du Grades.

Dans les années à venir, la « feuille de route des ESMS numérique » restera dans l'actualité et une veille sera assurée via les groupes de travail inter-Apei animés par l'Udapei 62.

PROGRAMMES MENES PAR LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)



L'Udapei 62 coordonne depuis plusieurs années la candidature et la participation des Apei aux programmes menés par la DRAC.

Programme « Circulations » résidences d'artistes

La DRAC Hauts-de-France a proposé une nouvelle édition, « Circulations », un programme d'appui aux résidences d'artistes en milieu sanitaire et médico-social. Il est initié à des fins de démocratisation culturelle et d'éducation artistique.

Il permet la mise en place d'une résidence d'artiste au sein d'un ESMS ou d'un groupe d'ESMS.

Pour l'édition 2024, l'Udapei 62 a candidaté pour proposer une résidence d'artiste lancée en direction d'un artiste interrogeant les notions d'expression corporelle, d'image de soi et de découverte de l'environnement lieu de partage et de déplacement.

Ce projet a été créé avec les publics et des professionnels du Foyer d'Hébergement du pôle Habitat et Vie en Autonomie de l'Apei de Hénin/Carvin et de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail de l'Apei de l'Arrondissement de Béthune. Il s'est déroulé à l'appui d'un « spectacle vivant » d'avril 2024 à juillet 2024. L'artiste choisi est un poète, Julien Bucci.

L'approche artistique a pris en compte les axes de développement identifiés dans le cadre du projet de chaque établissement tout en essayant de réaliser un travail de mise en lien et de partage entre les deux structures.

Julien Bucci a proposé des temps de :

- Lecture relaxante / biblio relaxation
- Libre écoute poétique
- Création de poème écrits et audio
- Ateliers d'expression : "les mots et les émotions "

La résidence s'est clôturée par une exposition mettant en valeur les expressions de chacun des participants (travailleurs et habitants).



Programme « Plaines santé » - DRAC

L'Udapei 62 s'est associée au programme de diffusion artistique « Plaines santé » proposé et financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles- DRAC Hauts-de-France.

Pour la saison 2024, notre candidature a été retenue, c'est donc la programmation de 10 impromptus qui sera proposée pour le calendrier de l'année 2025.

PROJET ERASMUS ESAT DES APEI DU 62 : « TRAVAIL ADAPTE ET ARTICULATION AVEC LE MILIEU ORDINAIRE »



En 2024, les Apei du 62 ont souhaité construire ensemble un projet Erasmus inter-Apei. Le choix s'est porté sur le thème du travail adapté et du lien avec le milieu ordinaire de travail, dans le contexte du Plan national de « Transformation des Esat ».

Un groupe de travail a été constitué avec les Directions des Esat des Apei du 62 pour élaborer ce projet et l'adapter au cadre de l'administration européenne Erasmus. Plena Inclusion, tête de réseau espagnole, qui coopère avec l'Unapei dans les instances du Parlement européen a accepté d'accompagner le projet au sein de son réseau espagnol. L'Udapei 62 a déposé le projet qui a été sélectionné.

La visite d'étude a eu lieu en novembre 2024 au siège de Plena inclusion à Madrid pour prise de contacts avec les associations volontaires pour nous accueillir. Le projet se déroulera en 2025. 2 groupes de 19 personnes représentant la triple expertise inhérente au mouvement parental (travailleurs en ESAT, professionnels et administrateurs) se rendront à Madrid, puis en Murcie pour rencontrer des homologues espagnols.

Animation départementale de groupes de travail

AU NIVEAU STRATEGIQUE AVEC LES DIRECTEURS GENERAUX

A l'initiative de l'Udapei 62, les directeurs généraux et directrices générales des Apei 62 se réunissent mensuellement afin d'échanger, de définir des axes de travail stratégiques et postures communes, de coordonner les actions dans une volonté de cohérence qu'elle soit thématique, territoriale ou départementale.

De nombreuses rencontres complémentaires ont eu lieu sur des questions d'actualités en cours d'année, en interne ou en lien avec des partenaires.

AU NIVEAU TECHNIQUE AVEC LES DIRECTEURS DE POLE/D'ETABLISSEMENT OU FONCTIONS-SUPPORTS DES SIEGES ASSOCIATIFS

Les réunions de directeurs ont pour objectif l'échange sur les pratiques et la recherche de cohérence dans les orientations de travail en se plaçant du point de vue du management. Elles peuvent également permettre de trouver des positionnements communs, notamment vis-à-vis des autorités de tarification ou des tiers institutionnels liés à leur champ d'intervention (ex : MDPH, Education Nationale etc.) voire vis-à-vis d'une évolution réglementaire.

L'échange de documents ou d'outils est encouragé lors de ces rencontres, et un dossier documentaire est proposé selon les thèmes. Un reporting systématique a lieu, il est transmis aux directeurs et aux directeurs généraux.

Des points abordés en réunion de directeurs peuvent être ensuite traités en réunion départementale des DG ou dans les instances de l'Udapei 62, si elles concernent un niveau inter institutionnel. Le lien peut aussi être fait avec les référents des fonctions-supports et les comités de directions des Apei.

Ces rencontres sont organisées deux à trois fois par an et peuvent ouvrir sur la proposition de réunions thématiques élargies à d'autres acteurs en fonction du sujet.

Thèmes abordés en réunion des groupes de travail Udapei 62

<p>Pôle travail ESAT/EA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecriture du Projet ERASMUS « projet de mobilité Erasmus- travailleur handicapé et milieu ordinaire » • Retour sur la Commission Emploi Unapei tête de réseau • Analyse suite rapport IGAS/IGF • Rencontre avec le groupe des DRH/RRH sur le thème de l'impact du plan de transformation des ESAT sur l'accompagnement et la gestion RH des travailleurs • Préparation de la rencontre avec la CGPME (Unapei Hdf) • Point sur la fin du catalogue Ivoire (proposition de catalogue Apei de Lens) • Mutuelle obligatoire
<p>Pôle Hébergement et Services</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil de données concernant l'accompagnement à la parentalité » • Rencontre avec HADÉPAS : projet de communauté mixte de recherche « GRAPHIC » • Suivi et la comptabilité de l'activité en hébergement non médicalisé et en accueil de jour • Suivi de l'activité par les services (SAVS – SAMSAH – SAMO) à l'appui de l'utilisation de la nomenclature Serafin PH. Ce groupe, élargi aux chefs de service, s'est réuni 3 fois. • Ouverture de réflexion sur l'accompagnement de parcours des personnes déficientes intellectuelles vieillissantes.
<p>Pôle Enfance et Services</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du dispositif Attente Active • Proposition et co-construction d'une journée thématique portant sur la transformation des offres de services vers les dispositifs d'accompagnement ou intégrés médico sociaux DAME -DIME • Plan ARS « 50000 solutions » • Suivi de l'activité en SESSAD. Ce groupe, élargi aux chefs de service, s'est réuni 4 fois. Il se poursuit en 2025.
<p>Pôle médicalisé FAM/MAS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe interdépartemental directions FAM/MAS Apei 62 et 59 «l'autodétermination des personnes en situation de polyhandicap ». • Réflexion commune sur l'accompagnement de parcours des personnes déficientes intellectuelles vieillissantes. • Partage du réseau d'accompagnement des personnes vieillissantes. • Information sur les groupes de travail URIOPSS concernant l'autodétermination. • Projet régional référents CAA

<p>Groupe Qualité et gestion des risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Premiers retours d'expériences sur les auto-évaluations et évaluations externes suite à la nouvelle réforme • Démarche développement durable : obligations légales, état des lieux, perspectives • Partage d'outils et documents autour du Plan bleu et du Plan de continuité de l'activité • Actualités juridiques : décret projet d'établissement, droit à l'image des mineurs, vie affective et sexuelle (FAM/MAS), plan bleu... • Retour d'évaluation sur la CAA et ses perspectives • Poursuite de la démarche RGPD
<p>Groupe Directeurs (trices) et Responsables Ressources Humaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des congés payés pendant un arrêt maladie, AT, maladie professionnelle : loi n° 2024-36 du 22 avril 2024 • Réunion commune avec la Directions d'Esat : Transformation des ESAT et impact sur le management • Retour sur la formation référent harcèlement • Retour sur le séminaire sur le DUD du 26/03/2024 • La recommandation patronale Aress du 29 janvier 2024 • La communauté RH APEC / OPCO Santé • Articulation avec le projet ESMS numérique : CPS des salariés
<p>Groupe DAF/RAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projets de dématérialisation des factures • Intervention de KPMG Avocats • Proposition d'étude taxe d'habitation/taxe foncière pour les Apei 62

GRUPE DEPARTEMENTAL DES DISPOSITIFS « ATTENTE ACTIVE »

Depuis 2021, l'expérimentation de dispositif d'Attente Active, financé par le CD62, s'est étendue sur l'ensemble du département à l'appui de l'expérimentation portée par l'Afapei de Calais depuis 2019.

Aujourd'hui, l'Apei de Montreuil (GAM) et l'Apei de Saint Omer portent ces dispositifs sur leur territoire respectif.

L'Udapei 62 anime une réunion trimestrielle. Les professionnels échangent sur les actions menées, leurs pratiques et se questionnent sur le développement du projet et sa pérennité, puisque ces projets restent expérimentaux et donc, fragiles.

Des relais ont été réalisés par l'Udapei 62 et les Apei auprès du CD62 pour plaider la continuité du financement, programmé jusqu'en juin 2024. Une prolongation a été confirmée en cours d'année pour toute l'année 2024. La situation restait à éclaircir pour la suite...

Ces temps d'échanges permettent la mise en valeur des interventions précoces et leur impact positif en réponse aux besoins d'accompagnement des enfants et de guidance parentale.

En 2024, le groupe, avec la coordination de l'Udapei 62, a réalisé une vidéo commune de présentation, facilitant la communication et la visibilité des dispositifs Attente active.

GROUPE DEPARTEMENTAL DES PLATEFORMES DE REPIT AUX AIDANTS (PFR)

Depuis 2021, les Apei du 62 portent la mise en œuvre des 7 plateformes territoriales de répit aux aidants (PFR) du département.

En parallèle de leur fonctionnement sur les territoires, celles-ci se retrouvent au sein du **groupe départemental animé par l'Udapei 62**, qui traite à la fois de l'échelle opérationnelle, mais aussi de questions plus stratégiques, liées à la pérennisation de ces plateformes sur les territoires, en articulation avec le réseau partenarial et plus particulièrement la Fédération "Soutenir les Aidants".

RENCONTRES DEPARTEMENTALES DES SERVICES ASSOCIATIFS

Face aux constats de trop nombreuses personnes en situation de handicap restant en attente d'une place dans un établissement adapté à leurs besoins, plusieurs Apei se sont organisées pour proposer au fil des années des « services associatifs ».

Ces services sont animés par de petites équipes composées de professionnels avec ou sans bénévoles. Ils proposent des accompagnements adaptés en journée et permettent aux familles l'accès à un peu de répit.

Depuis fin 2023, suite à la sollicitation des professionnels de ces services, l'Udapei 62 a proposé une rencontre des services associatifs.

Cette rencontre vise à se connaître et échanger pour découvrir le fonctionnement et l'organisation de chaque service.



Partie III

FONCTION-SUPPORTS DU SIEGE ASSOCIATIF

Afin d'assurer les missions fédérative et gestionnaire, l'Udapei 62 s'appuie sur l'équipe du siège associatif.

Equipe de petite taille, mais solidaire et soudée, celle-ci a le souci de maintenir la sécurité et la qualité de l'accueil et de l'accompagnement tant à l'échelle du mouvement qu'à celle de ses établissements.

C'est toujours ce souci de répondre aux besoins gestionnaires, tout en veillant à l'information et les échanges avec les équipes des Apei qui définit la spécificité de l'action du siège de l'Udapei 62.

Afin d'animer les 2 missions de l'Udapei 62, la Direction Générale organise 2 instances de travail distinctes :

- ✓ Un **Comité de direction mensuel** avec les équipes de direction des établissements et les fonctions-supports du siège (RH, RAF, Qualité) afin de favoriser la réflexion collective et partager les décisions et pratiques. Ces réunions permettent également de suivre et d'orienter l'organisation des deux établissements, de mutualiser et harmoniser ce qui nécessite de l'être, et d'assurer le développement des projets.
- ✓ Une **réunion « Fédération »**, qui prépare et coordonne les actions liées à la mission fédérative, ainsi qu'à la vie quotidienne de l'équipe du siège associatif.

CONTROLE ET SUIVI EN MATIERE DE GESTION

La taille et l'équilibre précaire de notre contractualisation avec l'Etat impose un suivi Administratif rigoureux, en capacité d'intégrer les évolutions réglementaires, et d'anticiper les risques.

Sur le volet fédératif, il s'agit d'optimiser la marge de manœuvre de l'équipe au regard des moyens disponibles.

Sur la partie Siège, à noter :

- Augmentation du montant des contributions des APEI et des MAS: + 29k€ par rapport à 2023
- Les produits financiers sont en augmentation de 18k€ sur le budget Siège par rapport à 2023 (il faut noter le transfert de 12k€ de ces produits vers les comptes de la Vie Associative)
- Continuité du copilotage du dispositif DEA 62 auquel participe l'Udapei 62 : avec la mise à disposition de deux référents DEA
- En tant que membre du CA de l'association C360 du Pas-de-Calais : avec la mise à disposition du coordinateur projet et d'une secrétaire dédiée
- Organisation d'une journée départementale en octobre 2024 pour un cout total de 16.5k€
- Finalisation du projet ESMS Numérique pour un cout de 284,5k€ sur l'exercice 2024 intégralement couvert par la subvention ARS

Volet gestionnaire

L'année 2024 correspond à la dernière année du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Les établissements ont bénéficié d'un taux d'actualisation de 0.966% et d'un complément de 165k€ pour le financement du Ségur pour tous.

Pour la 3ème année consécutive, le résultat 2024 est déficitaire sur le volet gestionnaire pour un montant de 515k€. Nos établissements ont subi une évolution sans précédent de leur taux d'absentéisme sur ces dernières années et cela engendre un dépassement budgétaire conséquent sur le groupe 2.

L'affectation du résultat 2024 viendra absorber la totalité de notre enveloppe « report à nouveau » et le reliquat devra être couvert par notre réserve de compensation des déficits à hauteur de 309k€.

L'analyse financière démontre que nos établissements subissent une sous-dotation structurelle. Ainsi, le coût net à la place se situe à 84.9k€ pour l'établissement d'Eperlecques et à 82.4k€ pour l'établissement de Croisilles, ces indicateurs intégrant déjà le déficit structurel. Le coût net médian national estimé se situant aux alentours de 93.5k€ par place.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : DES PROFESSIONNELS ET UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE

Les effectifs RH

Au 31/12/2023, 197 professionnels étaient salariés de l'Udapei 62.

- 12 salariés au siège associatif
- 188 salariés dans les 2 MAS

13 salariés se sont vus proposer un contrat à durée indéterminée au terme de leur Contrat à Durée Déterminée sur les 19 recrutements effectués en 2024.

L'Udapei 62 enregistrons 12 **démissions** en 2024 sur 16 départs.

Des salariés sont majoritairement des femmes ; elles représentent 87,50% des CDI.

A noter que 80,66 % du personnel est représenté par les professions paramédicales et éducatives (contre 78,68% en 2023).

1243 CDD ont été établis en 2024 pour faire face à l'absentéisme des salariés (notamment pour maladie, congés, formation,...) contre 1105 en 2023, 1054 en 2022, 722 en 2021 et 574 CDD en 2020 **soit près du double depuis le début de la crise sanitaire !**

Le nombre très important de CDD est en adéquation avec le taux d'absentéisme mais également lié aux fortes tensions RH liées aux difficultés de recrutement.

L'Udapei 62 compte, en 2024, un total de **13689 jours** d'absences pour maladie, accident de travail, maternité,...contre 9890 jours en 2023.

	200 professionnels 184.97 ETP
	1105 CDD
	98/100 Index égalité H/F
	4462 heures de formation
	23.01% Taux d'absentéisme (MAS)

La nécessité d'agir face à la tension RH qui perdure

Confrontée à une pénurie sans précédent de personnel durant la crise sanitaire, mais aussi dans la perspective d'une pénurie qui perdurait, l'Udapei 62 a dû mettre en place des actions pour soutenir les équipes et faciliter le recrutement.

✓ **Expérimentation 2022/2024 : une prime de présence individuelle**

Dans ce cadre, l'une des actions consiste à expérimenter, en lien étroit avec le CSE, une prime de présence individuelle, pour valoriser la présence régulière des salariés et limiter les effets de l'absentéisme sur l'organisation interne et l'accompagnement des personnes accueillies (gestion des remplacements, nombre de contrats courts, coût du maintien de salaire...).

Le montant de la prime annuelle de présence est fixé à 250€ bruts pour un salarié à temps plein et proratisé à l'ETP. Le montant est dégressif en fonction des absences constatés sur la période de référence. Cette prime a été versée pour la première en fois en juin (calcul pour l'année 2022). 40 % des professionnels ont bénéficié partiellement ou totalement de la prime, et ce, malgré les 2 vagues COVID persistantes en 2022.

La crise sanitaire étant passée, le volume de salariés bénéficiaires de cette prime est un plus important en 2023 puisque 44% des professionnels ont bénéficié partiellement ou totalement de la prime.

✓ **Adoption d'un Plan exceptionnel de tension RH (novembre 2023/août 2024)**

La pénurie de personnels perdurant, un plan de tension RH a été co-construit avec les élus du CSE et adopté en Conseil d'administration.

Ce plan vise à la fois à soutenir et valoriser les équipes, et attirer de nouveaux professionnels :

- Mise en place d'une prime de « pied-levé » pour les remplacements de dernière minute
- Appel au volontariat pour décaler des congés en dehors des congés scolaires
- Adhésion au service numérique Permutéo pour faciliter la gestion des remplacements
- Campagne de communication sur les réseaux sociaux pour attirer de nouveaux professionnels ou de jeunes retraités...

✓ **Appel à l'apprentissage**

Depuis 3 ans, l'Udapei 62 accueille et accompagne des apprentis sur les métiers du soin et de l'accompagnement. Il s'agit à la fois de soutenir de jeunes professionnels, leur faire découvrir le secteur du handicap et chercher à les fidéliser.

En 2023/2024, cette action volontariste est soutenue par l'ARS Hauts-De France, via un co-financement du reste à charge.

L'an dernier, une partie de ces apprentis intègre notre équipe de permanents.

En 2023, une salariée en apprentissage intègre l'équipe administrative à la MAS de Croisilles

✓ **PCRH : Prestation de Conseil en Ressources Humaines**

Accompagné par l'OPCO SANTE, nous bénéficions sur 2024-2025 d'un accompagnement personnalisé de 5 jours avec un consultant du cabinet PATCHWORK FORMATION CONSEIL sur la thématique de l'attractivité et la fidélisation des collaborateurs dans un secteur en tension.

Formation

L'Udapei 62 s'inscrit dans une politique de formation dynamique destinée à faire bénéficier aux professionnels de formations permettant le développement des compétences voire la qualification qui sont des leviers forts en termes de motivation pour les professionnels.

Elle a dispensé **4462 heures de formations** en 2024, essentiellement collectives, afin de former un plus grand nombre de salariés et d'optimiser le budget de formation tout en ayant des formations adaptées au terrain.

Le budget formation pour 2024 s'élève à 87561 €uros (analyse de pratiques inclus).

Expérimentation RH : AFEST (Action de Formation En Situation de Travail)

En 2022, l'Udapei 62 a engagé ses 2 MAS dans un processus d'AFEST accompagné par le consultant Patch et Match et financé par l'OPCO Santé.

L'AFEST est la formation d'un collaborateur sur le poste de travail. Elle est encadrée par un formateur-tuteur, lui-même salarié de la structure et expert du poste de travail. Elle utilise donc les activités de travail comme levier de développement des compétences.

Cette démarche se poursuit sur l'année 2024 et a pour but d'être pérennisée dans les années à venir.

L'AFEST est constituée par une alternance de deux séquences :

- De mises en situation de travail organisées à des fins d'apprentissage
- De ruptures avec le cours de l'activité productive – dites réflexives – pour analyser ce qui a été mis en œuvre par l'apprenant

Le sujet retenu pour cette AFEST est celui des « *Mobilisations/transferts des personnes accueillies, par une bonne utilisation des équipements* ». En effet, nous avons relevé la nécessité pour les nouveaux salariés et les stagiaires de pouvoir disposer dès la phase d'accueil et d'intégration de préconisations sur certains domaines de l'accompagnement, par leurs pairs, afin de sécuriser les personnes accompagnées mais également les accompagnants de proximité... Cette action vient également en soutien de notre action transversale visant à attirer de jeunes professionnels et à les fidéliser.

Améliorer l'accueil des nouveaux salariés et sécuriser leur pratique professionnelle auprès d'un public résident de MAS est une nécessité.

Baromètre Santé au Travail

Favoriser le bien-être des collaborateurs au sein de nos associations est une préoccupation forte à l'Udapei 62. A ce titre, nous avons à cœur de donner à chaque collaborateur les clés pour préserver sa santé et son bien-être au travail.

En 2022, l'Udapei 62 a proposé aux salariés de faire le point sur leur santé et leur bien-être avec un questionnaire en ligne. Ce questionnaire a été proposé par le partenaire Goalmap, jeune entreprise spécialisée en la matière. A l'issue du questionnaire, chaque salarié a eu accès à son bilan individuel avec ses scores sommeil, nutrition, activité physique, gestion du stress, qualité de vie au travail... comparés à un benchmark national.

Les réponses ont été par ailleurs analysées de manière globale pour en retirer des pistes collectives d'améliorations mises en œuvre en 2023 et qui se poursuivent sur l'année 2024 et notamment par le biais d'ateliers de yoga, de gym du dos, gestion du stress, cardioboxing...

Séminaire DUD - formation sur la responsabilité des dirigeants

En 2024, nous avons proposé aux directeurs généraux et aux directeurs/responsables ressources humaines des Apei du Pas de Calais une journée de séminaire sur le Document Unique de Délégation obligatoire pour les associations du secteur médico-social suite au décret n° 2007-221 du 19 février 2007.

En 2024, nous avons également convié les membres du CODIR de l'Udapei 62 à une formation sur la responsabilité civile et pénale des dirigeants d'une association médico-sociale avec l'URIOPSS afin de mettre en lien le DUD avec les délégations et subdélégations mises en place au sein de l'association.

Diagnostic sur les modalités de gestion de l'accord sur l'aménagement du temps de travail

Pour faire suite aux échanges avec le CSE et aux questionnements réguliers des professionnels, nous avons décidé de solliciter une consultante pour établir un diagnostic sur les modalités de gestion de l'accord sur l'aménagement du temps de travail au sein des établissements de l'Udapei 62. Suite à ce diagnostic une réflexion sera menée sur l'année 2025 afin de trouver des pistes d'amélioration sur le sujet.

QUALITE ET GESTION DES RISQUES

Mise en œuvre de l'évaluation externe pour Eperlecques

En 2024, la mise en œuvre de l'évaluation externe pour la MAS d'Eperlecques a été un élément central de nos missions en matière de qualité. Ce processus a débuté par une auto-évaluation approfondie sur les 18 critères impératifs, réalisée en amont de l'évaluation externe, afin de dresser un état des lieux des pratiques et de l'accompagnement.

Une attention particulière a été accordée à la sensibilisation des équipes, des membres du Comité de Vie Sociale (CVS) ainsi que des résidents, afin de garantir une implication active et une compréhension partagée des enjeux de l'évaluation. Cette démarche a permis de renforcer la culture qualité au sein de la structure.

À l'issue de l'évaluation, qui s'est déroulée sur trois jours, la MAS d'Eperlecques a obtenu une note globale de 3.5/4, mettant en lumière la bienveillance et le professionnalisme des équipes dans l'accompagnement des résidents. Cette évaluation a également permis de dégager des axes d'amélioration pour les années à venir, notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de certains processus.

Révision des outils de la loi 2002-2

L'année 2024 a également été marquée par la révision des outils en lien avec la loi 2002. Cette révision a permis de garantir leur conformité aux exigences légales actuelles.

Satisfaction des résidents et familles

Des enquêtes de satisfaction à destination des familles et résidents en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) ont été élaborées. Les questionnaires ont été renseignés via le logiciel FUSION. Ce dernier a permis de générer une synthèse des résultats par établissement et offre une vision claire de nos points forts et axes de progrès.

Bilan des Fiches des Evènements Indésirables

Afin de garantir une prise en charge sécurisée et de qualité, les professionnels, les résidents ainsi que leurs familles peuvent faire remonter, via notre logiciel Fusion, des événements indésirables pouvant impacter la prise en charge d'un ou plusieurs résidents. Ces déclarations permettent de mettre en place des actions correctives basées sur la gravité de l'évènement.

Pour la MAS de Croisilles, 178 événements indésirables ont été déclarés, dont 3 qui ont été remontées à l'autorité compétente dédiée.

Pour la MAS d'Eperlecques, 183 événements indésirables ont été déclarés, dont 3 qui ont été remontées à l'autorité compétente dédiée.

Pour la Communauté C360, 1 fiche d'évènement indésirable a été déclarée et a été remontée aux autorités compétentes dédiées.

Gestion des risques

Dans le cadre de l'amélioration continue de la sécurité et de la qualité des soins, plusieurs documents clés ont été régulièrement mis à jour afin de garantir une gestion optimale des risques. Parmi ceux-ci, l'actualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été effectuée pour chaque établissement, afin de refléter les évolutions des conditions de travail et des risques identifiés.

De plus, le Document d'Analyse de la Maîtrise Infectieuse (DAMRI) a été révisé pour s'assurer qu'il répond toujours aux exigences actuelles en matière de prévention des infections et de sécurité sanitaire.

Enfin, les audits des circuits du médicament ont également fait l'objet d'une actualisation, afin de renforcer les procédures et de minimiser les risques associés à la gestion des traitements médicamenteux.

GESTION DES RESEAUX ET SECURITE INFORMATIQUE

Les enjeux liés à la numérisation de l'activité ainsi que les impacts liés à cette numérisation qui traverse l'activité médicosociale : sécurisation des données, organisation technique et matérielle, coûts associés, accès aux droits des salariés et des personnes...

Un **Comité de Pilotage Informatique associatif** a été mis en place en 2022. Composé de référents du siège et des directions des MAS, il doit analyser les enjeux, construire la stratégie et préparer les décisions.

Les actions menées en 2024 :

- ✓ L'Udapei 62 a amélioré la qualité et la taille de son réseau pour répondre aux besoins, mais aussi aux demandes croissantes des résidents de MAS pour un accès individuel à internet.
- ✓ Passage au réseau téléphonique numérique
- ✓ Dans le cadre de la « feuille de route numérique des ESMS » et comme cité plus haut, l'Udapei 62 a également participé en tant qu'organisme gestionnaire au projet « **ESMS numérique** » financé par l'Etat, pour mettre en place le volet « Dossier médical partagé » et son interopérabilité.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

L'Udapei 62 utilise pour sa communication interne et externe : Facebook, LinkedIn, un **site internet** et une chaîne Youtube. Ceux-ci sont régulièrement alimentés par l'actualité locale, départementale, régionale et nationale.

L'Udapei 62 cherche constamment à optimiser la communication sur les Apei et à promouvoir les actions du mouvement parental dans toutes ses composantes.

Afin de rendre son action plus visible au sein du mouvement, elle proposera à partir de 2025 un encart « Udapei 62 » à intégrer pour les magazines des Apei.

Les outils de la loi 2002 des deux MAS et du DASMO ont été réactualisés.



Communication écrite accessible - FALC

Afin d'adapter la communication pour la rendre plus accessible, une partie de l'équipe du siège a participé à une formation FALC, commune avec les CVA des 2 MAS. Il s'agit, à court terme, de travailler sur une communication FALC du siège associatif, tant sur son volet fédératif que gestionnaire.



Partie IV

FONCTION GESTIONNAIRE



LE DOMAINE DE RACHEL

Population et activités



68 places

61 en internat

- 8 dédiés spécifiquement aux personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme
- 1 place d'accueil temporaire dans la limite de 90 jours/an représentant une file active de 9 résidents
- 6 places d'accueil de jour modulable du lundi au vendredi, 225J/an permettant d'accueillir 7 résidents

7 unités de vie

- 4 unités de 11 résidents
- 1 Unité médicalisée de 11 personnes
- 1 unité de 6 places pour un accueil de jour
- 1 unité de 8 places pour personnes avec troubles du spectre autistique

68 résidents accueillis

- Moyenne d'âge : 37 ans
- 24 ans pour le TSA
- 42 ans pour l'ébergement

MOUVEMENT DES RESIDENTS

- 6 personnes sont décédées :
 - ✓ 5 personnes en internat
 - ✓ 1 personnes sur l'accueil de jour
- 7 personnes ont été admises :
 - ✓ Sur la place d'accueil de jour : 2 personnes en temps partiel
 - ✓ 4 personnes en internat
 - ✓ La dernière place a été pourvue début 2025

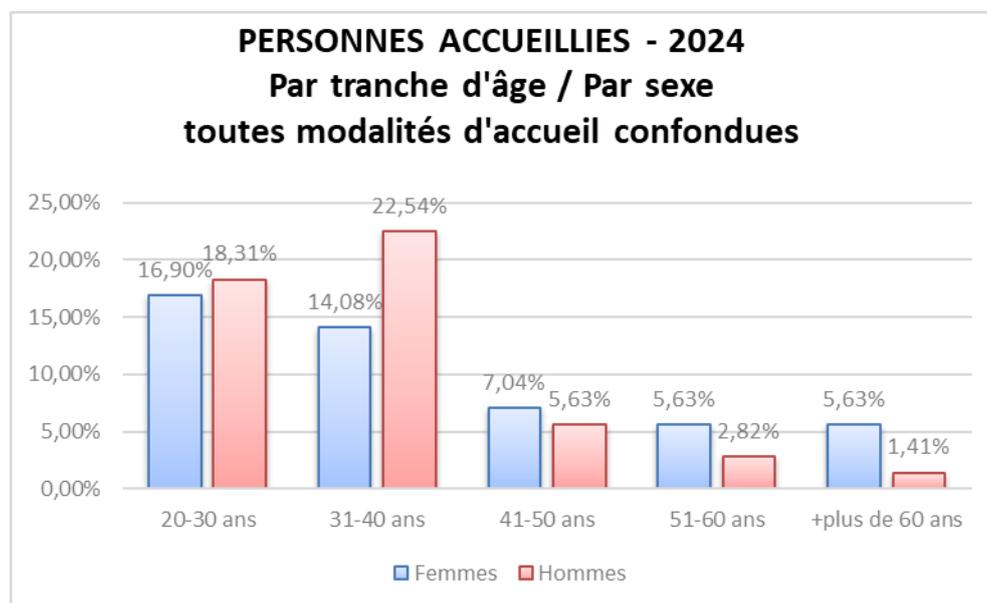
PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

• Age et moyenne

Au cours de l'année 2024, 71 résidents, toutes modalités d'accueil confondues, ont été accueillis à la Maison d'Accueil Spécialisée « Le domaine de Rachel ».

La moyenne d'âge pour l'ensemble des personnes quelque-soit le mode d'accueil est de 37 ans

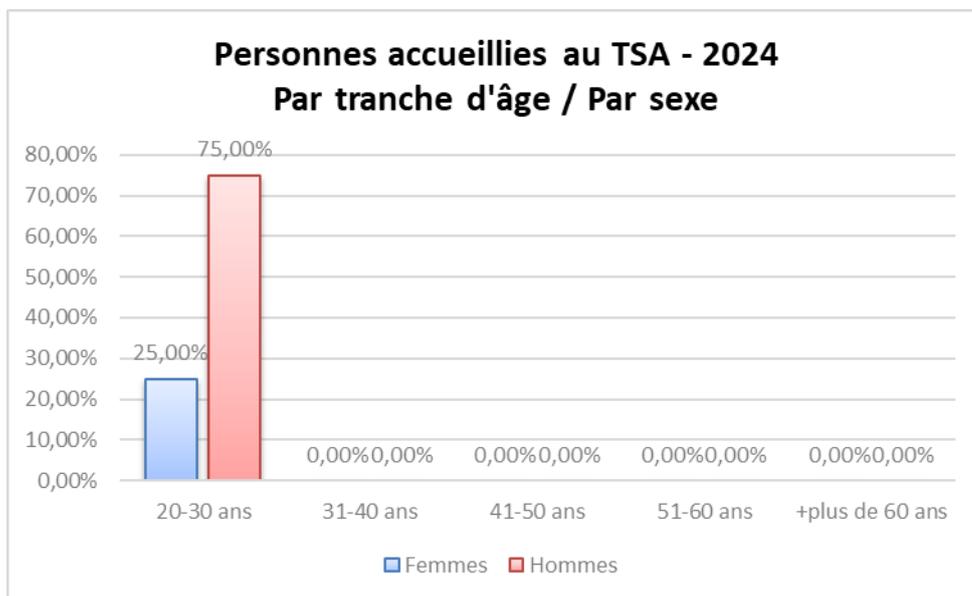
Le graphique ci-dessous illustre la proportion des résidents par tranches d'âge.



La plus grande tranche concerne les résidents qui ont entre 31 et 40 ans et qui représente 36.62% de la population accueillie suivi de près par les 20-30 ans qui représentent 35,21%

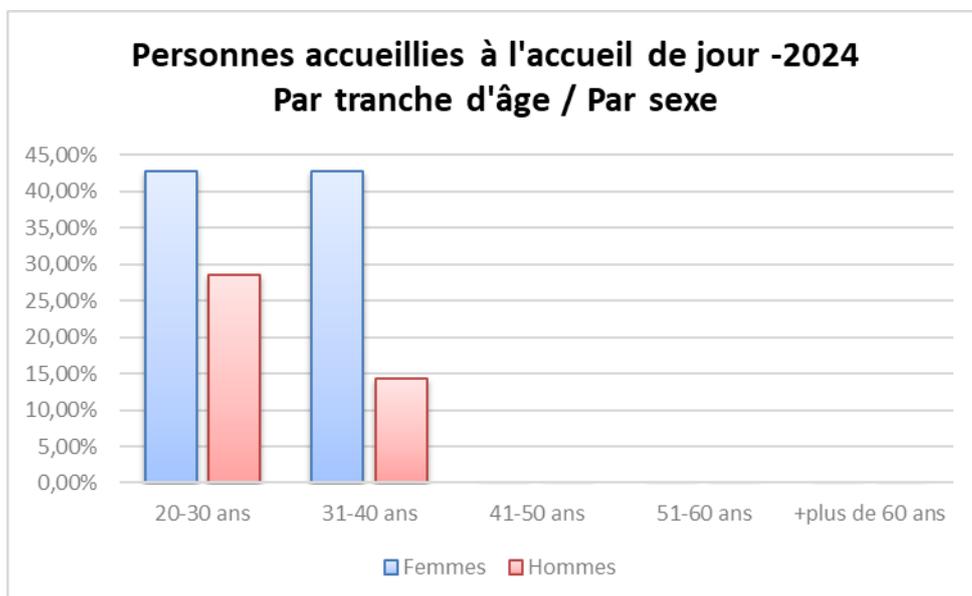
Focus sur l'unité TSA

Sur l'unité TSA la moyenne d'âge est de 24 ans



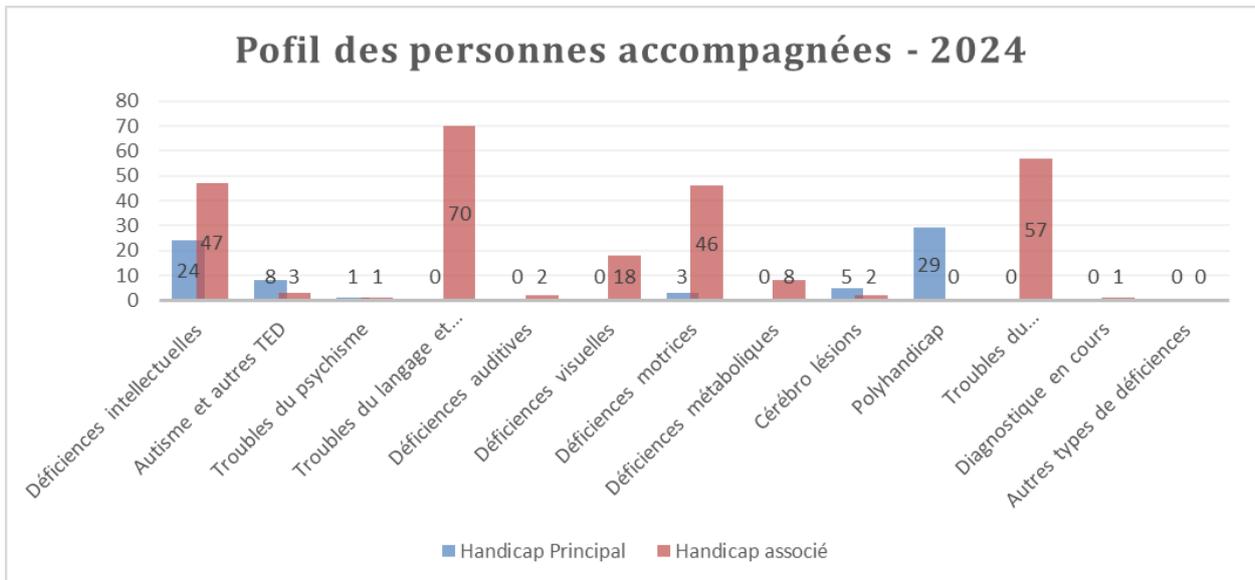
Focus sur l'Accueil de Jour

Sur l'accueil de Jour, la moyenne d'âge est de 30 ans



- **Nature du handicap**

Les personnes accueillies à la MAS sont des adultes présentant un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave ou une association de handicaps intellectuels, moteurs ou sensoriels qui les rendent incapables de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence et tributaires d'une surveillance médicale et des soins constants



45.65% des personnes accueillies à la MAS ont pour handicap principal un polyhandicap, présentant un dysfonctionnement cérébral précoce ou survenu au cours du développement, ayant pour conséquence de graves perturbations à expressions multiples et évolutives de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain, et une situation évolutive d'extrême vulnérabilité physique, psychique et sociale au cours de laquelle certaines de ces personnes peuvent présenter, de manière transitoire ou durable, des signes de la série autistique» .

35,29% ont une déficience intellectuelle, c'est-à-dire des déficits dans les fonctions intellectuelles comme le raisonnement, la résolution de problèmes, la planification, la pensée abstraite, le jugement, les apprentissages, des limitations significatives du comportement adaptatif en général, c'est à- dire dans les habiletés conceptuelles, sociales et pratiques apprises qui permettent de fonctionner dans la vie quotidienne ;

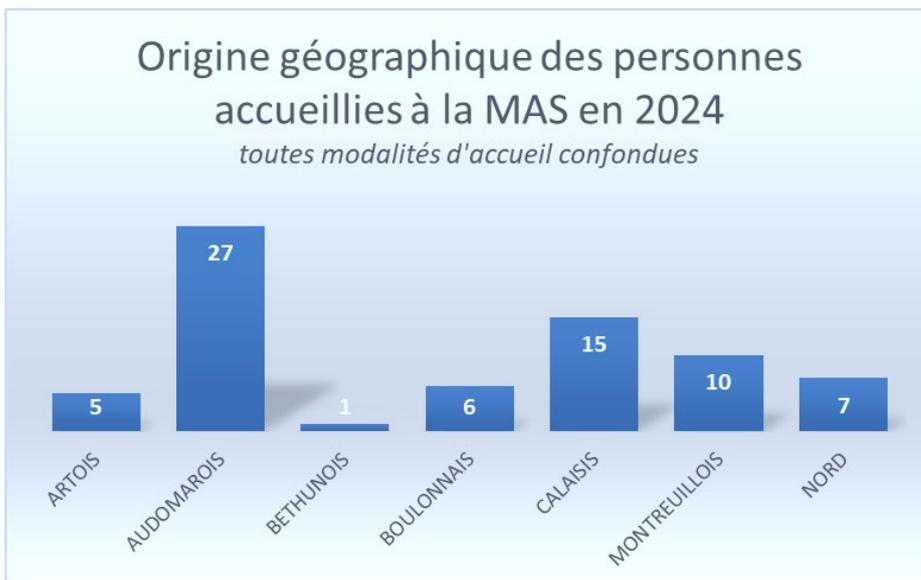
Les troubles de l'apprentissage concernent l'ensemble des personnes accompagnées

- **Origine géographique**

Concernant l'origine géographique des résidents accueillis au sein de la MAS Le Domaine de Rachel toutes modalités confondues, à l'instar des années précédentes, deux secteurs géographiques se détachent, il s'agit de l'Audomarois et du Calaisis. Ensuite, viennent les secteurs de Montreuil sur mer et de Boulogne sur mer.

Concernant l'accueil en semi-internat, 100% des résidents sont issus du secteur audomarois

Concernant l'accueil temporaire, les personnes accueillies sont issues de l'Audomarois, du Béthunois et de l'Artois



PARCOURS DES PERSONNES

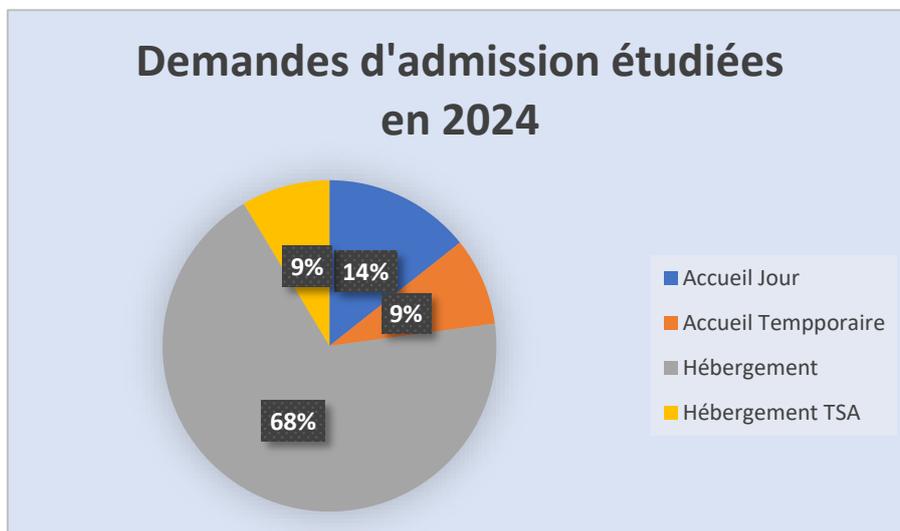
• Admission et suivi

Lors des commissions d'étude des dossiers ou des commissions d'admission, 36 situations ont été étudiées au cours de l'année dont 20 nouvelles demandes réceptionnées au cours de l'année.

Parmi elles, 17 situations ont été classées ou ont reçu un avis défavorable, pour des motifs différents : famille qui ne donne pas suite, éloignement géographique, établissement non adapté.

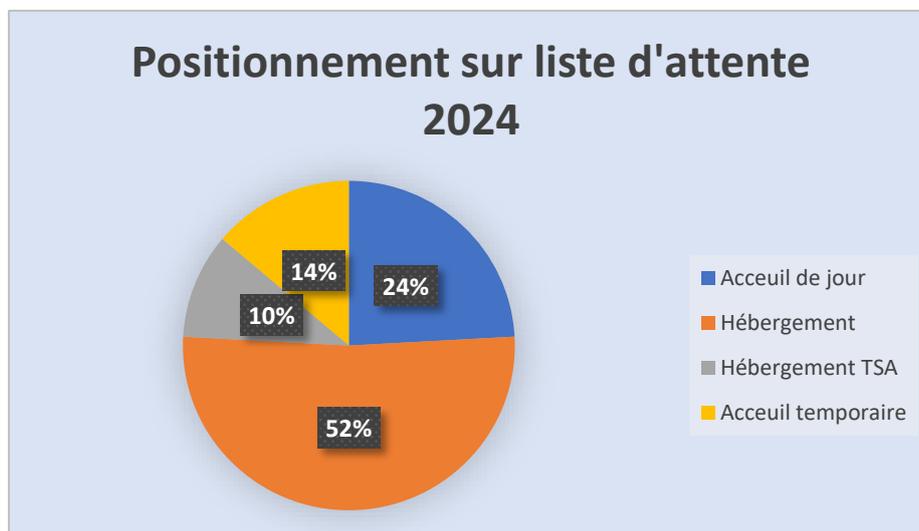
Les demandes d'admissions étudiées en 2024 concernent une demande pour :

- L'accueil de jour : 14%
- L'unité TSA : 9%
- L'hébergement et accueil temporaire : 77%



- **File active et liste d'attente**

Au 31 décembre 2024, 24 personnes sont positionnées sur la liste d'attente et sont réparties selon les modalités d'accueil ci-dessous :



PARTICIPATION DES PERSONNES

- **Le CVS**

Le CVS composé de représentants des usagers, représentants des familles ou représentants légaux et de représentants des salariés s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2024.

Des rencontres et échanges avec le CVS de Croisilles sont organisées

Les thématiques abordées au cours des réunions ont concerné :

- L'organisation du quotidien pour les résidents : les activités et sorties, les temps de soirée, les repas partagés
- Information de l'évolution réglementaire de l'évaluation externe
- Présentation du projet d'extension de l'accueil de jour et de l'aménagement de la fonction accueil et administrative
- Présentation de la gestion des évènements indésirables, des plaintes et réclamations
- Présentation de la procédure de sécurisation des médicaments
- Co-élaboration d'un questionnaire pour les résidents

Les CVS des 2 MAS ont été invités par l'Udapei 62 :

- A siéger au Comité Qualité Bientraitance associatif
- A l'Assemblée Générale annuelle de l'association
- A la formation FALC organisée à l'échelle associative. 2 résidents représentants ont participé à cette formation qui sera reconduite en 2025.

LE PROJET D'ETABLISSEMENT – LES TEMPS FORTS 2024

- **Projet d'aménagement d'un pôle accueil et agrandissement de l'accueil de jour**

Tout au long de l'année, des rencontres avec le Bailleur et le cabinet d'architectes ont permis d'affiner le projet d'aménagement d'un pôle administratif et d'accueil et l'agrandissement de l'accueil de Jour. En toute fin d'année, une ébauche budgétaire a été présentée. La recherche de cofinancements est en cours.

- **Le projet signalétique**

La signalétique extérieure a été repensée, facilitant l'orientation et l'accessibilité des visiteurs et valorisant mieux le site.

- **L'évaluation externe**

Conformément à la réglementation, la MAS a été auditée par un organisme extérieur agréé « Stratélys » durant 3 jours en octobre 2024.

Tout au long de l'année, les équipes ont actualisé les procédures.

Les résultats sont encourageants et vont permettre d'entrevoir la suite ...



- **La participation des personnes accompagnées**

Malgré la mise à mal des ressources humaines (absentéisme et difficultés de recrutement, etc..), les équipes ont toujours à cœur de mettre en place des projets valorisants pour les résidents. On peut citer : les projets inclusifs (courses du challenge CAPSO, les activités partenariales, etc..), la CAA, les formations FALC et Makaton, le renforcement de la participation des élus du CVS, l'accueil de lors de l'Assemblée Générale annuelle (atelier boccia), la préparation de la Fête de la MAS ...

LES PERSPECTIVES 2025

Dans le prolongement de 2024, les perspectives de 2025 sont les suivantes :

- Réactualisation du projet d'établissement
- Travail RH / chantier CDD, médecine du travail...
- Finalisation du projet – Budget - Mise en œuvre du projet d'aménagement : réorganisation de la fonction Accueil et extension de l'accueil de jour
- Organisation des 20 ans de la MAS

LES FAITS MARQUANTS



Lors du congrès de Tours, la MAS s'est vue remettre le prix Unapei / GMF « Accessibilité au sport pour tous ». En novembre, une délégation GMF/Unapei est venue remettre le prix à la MAS



Loïc Gouget, porte la Flamme Olympique le 3 juillet dans les rues de Calais. Des résidents, des professionnels et des familles étaient présents pour l'encourager



Le 29 juillet dernier 3 résidents sont allés voir un match de basket lors du tournoi Olympique au Stade Pierre Mauroy à Lille.



12 résidents ont participé aux diverses courses du challenge CAPSO cette année et nous avons même participer pour la première fois à un semi-marathon au mois d'août.



Les animations de l'année



Les animations de l'année

MAS « Le Domaine des Berges de la Sensée »



Nomades
Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire



Population et activités

70 places

MAS Le Domaine des Berges de la Sensée

5 lieux de vie : Jasmin, Frésias, Alises, Mimosas, Lilas :

- **54 places en internat permanent**
 - 4 unités de 11 résidents avec chacune une chambre double
 - 1 unité « médicalisée » pour 10 résidents

MAT Le Square des Tournesols

1 lieu de vie :

- **10 places pour l'hébergement temporaire (41 personnes accompagnées)**
- **6 places en accueil de jour (9 personnes accompagnées)**

101 personnes accompagnées

- **Mouvement des résidents**

Au cours de l'année, 1 personne est décédée en internat et 2 personnes ont été admises.

PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

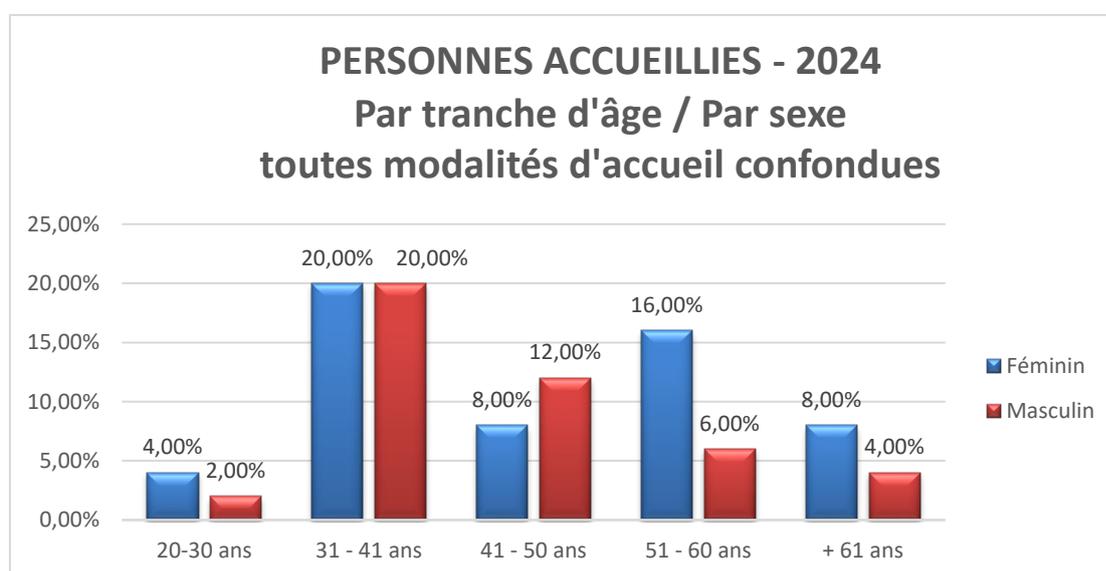
▪ Age et moyenne

Au cours de l'année 2024, 101 résidents, toutes modalités d'accueil confondues, ont été accompagnés à la Maison d'Accueil Spécialisée « Le domaine des Berges de la Sensée ».

La moyenne d'âge pour l'ensemble des personnes quelque-soit le mode d'accueil est de 33 ans :

AP	AT	ATJ
42 ANS	26 ANS	33 ANS

Le graphique ci-dessous illustre la proportion des résidents par tranches d'âge.

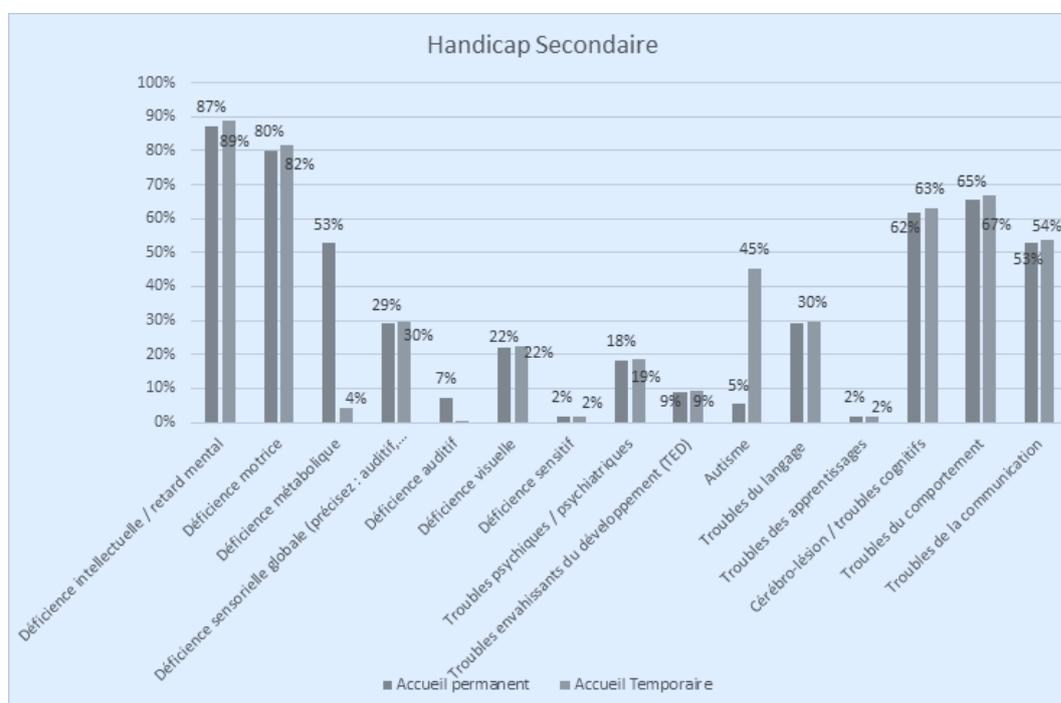
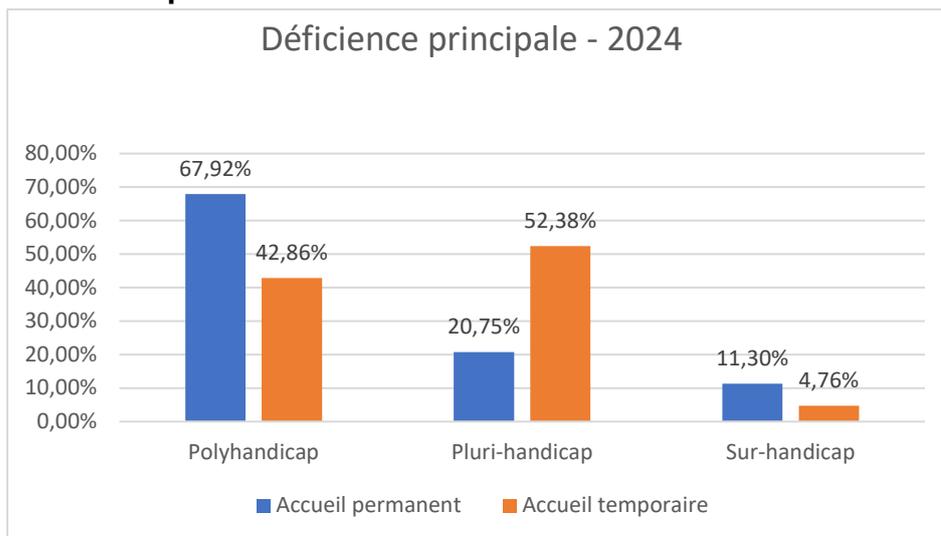


La plus grande tranche concerne les résidents qui ont entre 31 et 41 ans soit 38.5% de la population accueillie. On observe également un vieillissement de celle-ci avec 25% de personnes entre 51 et 60 ans et 11.5% de personnes de plus de 61 ans.

▪ Nature du handicap

Les personnes accueillies à la MAS sont des adultes présentant un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave ou une association de handicaps intellectuels, moteurs ou sensoriels qui les rendent incapables de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence et tributaires d'une surveillance médicale et des soins constants.

Nature du handicap toutes modalités confondues :



67,92 % en Accueil Permanent (AP) - 42,86 % en Accueil Temporaire (AT)

des personnes accueillies à la MAS ont pour handicap principal un polyhandicap, présentant un dysfonctionnement cérébral précoce ou survenu au cours du développement, ayant pour conséquence de graves perturbations à expressions multiples et évolutives de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain, et une situation évolutive d'extrême vulnérabilité physique, psychique et sociale au cours de laquelle certaines de ces personnes peuvent présenter, de manière transitoire ou durable, des signes de la série autistique .

20,75 % en Accueil Permanent (AP) - 52,38 % en Accueil Temporaire (AT)

ont une déficiência intellectuelle, c'est-à-dire des déficits dans les fonctions intellectuelles comme le raisonnement, la résolution de problèmes, la planification, la pensée abstraite, le

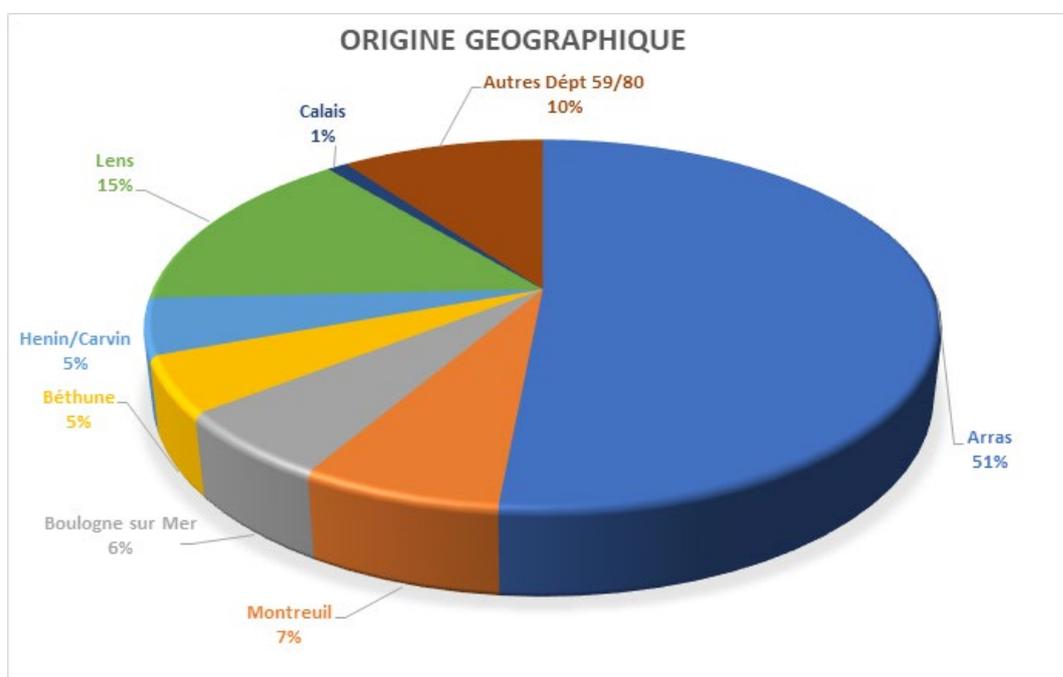
jugement, les apprentissages, des limitations significatives du comportement adaptatif en général, c'est à- dire dans les habiletés conceptuelles, sociales et pratiques apprises qui permettent de fonctionner dans la vie quotidienne.

Les troubles de l'apprentissage concernent l'ensemble des personnes accompagnées.

▪ Origine géographique

Concernant l'origine géographique des résidents accueillis au sein de la MAS Le Domaine des Berges de la Sensée toutes modalités confondues, comme les années précédentes, le secteur de l'Arrageois se détache. Ensuite, viennent les secteurs de Lens et les autres territoires de l'Artois.

Concernant l'accueil temporaire, les personnes accueillies sont issues de tout le territoire du Département avec quelques situations du Nord et de la Somme.



Arras	52	Arras	51,49%
Montreuil	7	Montreuil	6,93%
Boulogne sur Mer	6	Boulogne sur Mer	5,94%
Béthune	5	Béthune	4,95%
Henin/Carvin	5	Henin/Carvin	4,95%
Lens	15	Lens	14,85%
Calais	1	Calais	0,99%
autre départ 59/80	10	Autres Dépt 59/80	9,90%
Total général	101	Total général	100%

PARCOURS DES PERSONNES

- **Admission et suivi**

En 2024, 27 nouvelles demandes d'admission ont été déposées au sein de la plateforme de services coordonnées de Croisilles.

22 avis ont été rendus dont 12 avis favorables pour l'intégralité des services de la plateforme (demandes émanant de 2023 et 2024) :

Concernant l'accueil temporaire :

- 6 personnes ont intégré la file active de l'accueil temporaire en 2024

Concernant le DASMO :

- 1 avis favorable rendu

Concernant l'accueil permanent :

- 4 avis favorables d'inscription sur la liste d'attente de l'hébergement permanent.
 - 1 avis défavorable d'inscription sur la liste d'attente de l'hébergement permanent.
 - 1 avis favorable pour admission
- 2 demandes annulées à l'initiative du demandeur
- 10 évaluations sont en cours (en attente d'une première visite à domicile, d'un accueil évaluatif ou d'un échange pluridisciplinaire)

- **File active et liste d'attente**

Suivi de la file active :

- ✓ 6 personnes ont intégré la file active en 2024
- ✓ 10 personnes sont sorties de la file active (déménagement, intégration d'un établissement ou décès)
- ✓ 38 personnes ont bénéficié de l'accueil temporaire avec nuitées.
- ✓ 12 personnes ont bénéficié de l'accueil temporaire de jour.

Développement du dispositif :

Pour la première fois depuis son ouverture, la Maison d'accueil temporaire a fonctionné toute l'année sans interruption ou réduction d'activité imposée par une situation sanitaire et/ou RH.

La Maison d'accueil temporaire poursuit son développement et s'ancre sur le territoire comme :

- Une réponse cohérente et efficace aux situations complexes (GOS, Staff 360 ...)
- Une solution départementale de répit pour les aidants
- Un lieu d'évaluation approfondie de toutes les situations qu'elle accompagne.
- Un service permettant de fluidifier les transitions dans le parcours de vie et proposant une solution d'accompagnement dans l'attente d'une orientation pérenne en établissement
- Un service souple et réactif pouvant répondre aux situations d'urgence

En 2024, le taux d'activité de la MAT est de 85% en moyenne.

L'un des enjeux majeurs du service est de permettre l'accueil à des personnes présentant tous un niveau de vulnérabilité importants mais des besoins d'accompagnement divers. La particularité de certains publics accueillis (personnes présentant une chorée de Huntington, personnes avec TSA, ou troubles du comportements importants) nécessite des renforts humains parfois importants.

PARTICIPATION DES PERSONNES

• CVS et enquêtes de satisfaction

Le CVS composé de représentants des personnes accompagnées, représentants des familles ou représentants légaux et de représentants des salariés s'est réuni à **4 reprises** au cours de **l'année 2024**, les 29/3 – 21/6 – 27/9 – 13/12.

Des rencontres et échanges avec le CVS d'Eperlecques se sont poursuivis depuis 2023, au grand plaisir des participants.

Les CVS des 2 MAS ont été invités par l'Udapei 62 :

- A siéger au Comité Qualité Bientraitance associatif
- A l'Assemblée Générale annuelle de l'association
- A la formation FALC organisée à l'échelle associative. 2 résidents représentants et une représentante des familles ont participé à cette formation.

Les sujets principaux abordés au cours des réunions ont été les suivants :

- L'organisation du quotidien pour les résidents : les activités et sorties, les temps de soirée, les repas partagés
- Participation aux ateliers du projet d'établissement
- Présentation du projet de réfection des salles de bains
- Présentation du projet d'aménagement des espaces extérieurs
- Départ du médecin et les modalités de son remplacement
- Présentation de la gestion des évènements indésirable, des plaintes et réclamations
- Comptes-rendus des réunions de CVS en FALC

Pour 2025, les perspectives sont :

- Information de l'évolution réglementaire de l'évaluation externe et sa préparation pour 2026
- Présentation et mise en œuvre du nouveau projet d'établissement
- Point sur la sécurisation du circuit du médicament

LE PROJET D'ETABLISSEMENT – LES TEMPS FORTS 2024

• Actualisation du projet d'établissement

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement, des ateliers participatifs ont été organisés afin de permettre aux professionnels, aux familles et aux résidents de contribuer activement à cette démarche collective. Ces ateliers ont eu pour objectif de recueillir les avis, les attentes et les suggestions de chacun, afin d'enrichir le projet et de garantir qu'il réponde aux besoins et aux aspirations de tous les acteurs concernés.

Les différents groupes ont été invités à échanger sur plusieurs thématiques essentielles, telles que les priorités en matière de qualité de vie, les services proposés, les axes d'amélioration possibles, ainsi que les objectifs à moyen terme de l'établissement. Chaque atelier a permis de favoriser une réflexion commune et de mettre en lumière les enjeux spécifiques à chaque groupe.

Cette démarche participative a permis d'identifier des priorités communes et des pistes concrètes pour améliorer le quotidien des résidents tout en prenant en compte les enjeux professionnels et les attentes des familles. Elle a également permis de renforcer la cohésion entre tous les acteurs de l'établissement, en favorisant une meilleure compréhension mutuelle des besoins et des objectifs

- **L'aménagement des espaces extérieurs**

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration de la qualité de vie, nous avons lancé un projet d'aménagement des espaces extérieurs en permaculture, accompagnés par le cabinet « Arbracultures ». Ce projet vise à transformer nos espaces verts en un lieu de partage et de biodiversité, tout en favorisant une gestion durable et respectueuse de l'environnement.

Afin de garantir la réussite de cette initiative, un groupe de pilotage dénommé « groupe Cœur » a été mis en place, composé de professionnels de l'établissement, de résidents, de familles, voisins et partenaires extérieurs. Ce groupe a pour mission de co-construire, de planifier et de suivre l'évolution de l'aménagement des espaces.

L'ambition de ce projet va au-delà de l'établissement : nous souhaitons que ces espaces extérieurs deviennent un véritable tiers-lieu, accessible et ouvert sur la commune. Cela permettra de renforcer les liens avec le voisinage, d'encourager les échanges avec les résidents et d'offrir un espace de rencontre et de convivialité.

- **Projet de cuisine centrale : préparation des repas pour les scolaires et accueils de loisirs du territoire**

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité de vie des résidents, l'établissement est passé à la préparation des repas en liaison chaude depuis le début de l'année.

Les réflexions en vue de proposer cette prestation pour les scolaires et les accueils de loisirs de la commune de Croisilles se sont poursuivies. Elles visent à offrir des repas de qualité aux enfants de la commune tout en soutenant l'économie locale, en optimisant l'efficacité de notre cuisine centrale et en minimisant son impact environnemental. Une expérimentation devrait avoir lieu en 2025.

- **La participation des personnes accompagnées**

Bien que les ressources humaines aient été mises à rude épreuve (absentéisme, difficultés de recrutement, etc.), les équipes restent engagées dans la mise en place de projets enrichissants pour les résidents. Parmi ceux-ci, on peut citer les initiatives inclusives (les JO en Cœur, le vernissage et la galerie itinérante, les activités partenariales en particulier avec le centre social « la maison des habitants » ...).

LES PERSPECTIVES 2025

Dans le prolongement de 2024, les perspectives de 2025 sont les suivantes :

- Préparation à l'évaluation externe 2026
- Mise en œuvre du projet de réfection des salles de bains
- Poursuite de l'aménagement des espaces extérieurs
- Organisation de temps forts avec les partenaires de l'établissement sur les thématiques **du sport, de la culture et du respect de l'environnement**

LES TEMPS FORTS

Déclinaison des thématiques Sport, Nature /Environnement, Culture, Festive et Inclusive

Sport

- Initier une action sportive sur le territoire « JO en chœur » (regroupement sportif mensuel des établissements et services médico sociaux de l'intercommunalité)
- Participer aux « JO en Chœur » d'Avril à Septembre
- Supporter les athlètes aux Jeux Paralympiques
- Vivre l'épopée Européenne du RC Lens



Nature / Environnement

- Permaculture
 - Aménager nos espaces extérieurs en s'appuyant sur les principes de l'agriculture et l'horticulture durable « NATURELLEMENT ENSEMBLE »
 - Expliquer les principes en conférence de présentation
 - Installer un groupe chœur
 - Créer les premiers aménagements via des chantiers participatifs



- Ambassadeurs de la Journée Départementale Udapei62 « Les faits papillons à l'Asso de la RSO »
 - Participer au Copil
 - Traduire les documents en FALC
 - Participer au concours et en être un des lauréats



Culture

ITINERANCE DE L'EXPOSITION « Les artistes hors du commun »

- Valoriser artistes et les œuvres
 - IRTS Arras
 - Crefo Arras
 - Journée Cap pour Tous Urapei Hauts de France
 - Médiathèque intercommunale du Sud Artois

Résidence mission artiste

- Accueillir une artiste plasticienne
- Partager des moments de vie avec elle
- Réaliser une œuvre commune



Festive / Inclusive

- Ouvrir le parc de l'établissement pour la chasse à l'œuf de la commune
- Intégrer l'organisation du parcours de cœur intercommunal (résidents bénévoles)
- Organiser
 - Un forum des séjours de vacances
 - Une semaine thématique « Koh Lanta »
 - Un thé dansant ouvert aux personnes extérieures
 - La MAS en Fête
 - Le Marché de Noël communal (au sein de MAT) en collaboration avec la Maison des habitants
 - Une après-midi Halloween
- Accompagner les personnes vulnérables dans des associations de Droit commun (Gym douce, Chorale)





Nomades

Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire

8 places

Dispositif d'accompagnement
et de soins en milieu ordinaire
(DASMO) : Nomades

➤ File active de 10 à 16 personnes accompagnées à domicile en situation de grand handicap

SUIVI DE LA FILE ACTIVE

- 1 avis favorable a été rendu pour entrer au sein du dispositif
- 10 personnes accompagnées au sein de la file active à des niveaux d'interventions variables en 2024.

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC

- Age moyen : 36 ans
- Territoire concerné : Arrageois majoritairement
- ✓ **Types de public :**
 - Cérébro-lésion (3)
 - TSA (3)
 - Pluri-handicap (3)
 - Polyhandicap (1)
- ✓ **Sur les types de demande :**

La demande d'accompagnement à domicile sur le territoire concerne plutôt les personnes :

 - Dont les aidants sont épuisés et en demande de répit
 - Dans l'attente d'une place possible en établissement
 - Dans le cadre d'une situation urgente, critique, nécessitant une coordination renforcée, pluridisciplinaire et une expertise de la grande vulnérabilité pour le maintien au domicile.
- ✓ **Sur le profil des personnes accompagnées :**

Le profil des personnes accompagnées est diversifié et la demande semble moins prégnante pour les adultes en situation de polyhandicap. Nous avons depuis l'ouverture du dispositif identifié un besoin spécifique sur notre territoire concernant :

 - Les personnes présentant une Chorée de Huntington
 - Les personnes présentant un trouble du spectre autistique dans l'attente d'une place dans un établissement adapté.

✓ **Sur le territoire d'intervention du dispositif :**

La demande est croissante dans le secteur du bassin minier. Ce n'est actuellement pas le territoire d'intervention du DASMO.

La personnalisation et l'articulation de plusieurs modes de réponses est un véritable levier pour le maintien à domicile des personnes présentant un grand handicap (MAT/DASMO, accompagnement de l'urgence, plan combinés...)

Les acteurs du milieu ordinaire nécessitent d'être soutenus par des professionnels ressources dans les situations d'accompagnement complexes, nécessitant la présence de plusieurs acteurs au domicile.

Les professionnels qui coordonnent le parcours de vie/de soins et accompagnent les personnes nécessitent d'avoir :

- **Une connaissance fine du réseau local** de partenaires (du domicile, du milieu ordinaire, du milieu médico-social, sanitaire, social...)
- **Une expertise technique importante sur le volet administratif** du parcours des personnes pour être un véritable appui des aidants en la matière
- **Des compétences relationnelles fortes** afin de pouvoir soutenir les familles, au cœur du domicile et de pouvoir évaluer, identifier et analyser des situations potentiellement à risque pour la personne accompagnée.
- **Une expertise de l'accompagnement du grand handicap** sur tous les aspects de la vie quotidienne (médical, paramédical, social, administratif, éducatif...) afin d'être un véritable soutien pour les partenaires ne disposant pas de cette connaissance.

BILAN QUANTITATIF D'ACTIVITE DASMO - 2024		
		Nombres De jours
COORDINATION	COORDINATION INSTITUTIONNELLE (présentation, animation dispositif)	13
	COORDINATION PARCOURS DE VIE ET DE SOINS	236
EVALUATIONS MULTIDIMENSIONNELLES	EVALUATIONS MULTIDIMENSIONNELLES	42
INTERVENTIONS A DOMICILE ET EN MILIEU ORDINAIRE	INTERVENTIONS A DOMICILE ET MILIEU ORDINAIRE	248

LES PERSPECTIVES 2025

- Formaliser les partenariats et poursuivre leur développement
- Renforcer la communication autour du dispositif



1216, rue Delbecque
62660 BEUVRY
Tél : 03 21 68 38 38
E mail : siege.ud@udapei62.fr